

## Avions de combat militaires

Pour sauver nos plus belles régions naturelles et touristiques, il faut voter OUI à l'initiative Franz Weber!

**Qu'est-ce que la liberté?**  
Nous sommes entrain de perdre notre libre arbitre

14

**Alerte pour les abeilles**  
Le destin de l'Homme est lié au destin des abeilles

18

**L'autre visage de la Chine**  
Le commerce ignoble de la bile d'ours

29

## Le Journal Franz Weber

**Intrépide  
Indépendant,  
sans compromis dans la défense de la vérité  
Et passionnant !**

Comme son éditrice la Fondation Franz Weber, le JOURNAL FRANZ WEBER est à l'avant-garde de la défense des animaux et de la nature, à l'avant-garde de la protection du patrimoine culturel et historique.

Mais le JOURNAL FRANZ WEBER va plus loin. Il s'empare de sujets tabous, que personne d'autre n'a le courage de toucher. Il met en lumière des faces cachées de la société, de la politique, de la science, de la spiritualité. Le Journal pose des questions - gênantes parfois, provocantes, «naïves» ; il secoue l'indifférence, il regarde dans les coulisses et derrière les façades, invite à la réflexion et à une vision supérieure.

Il peut aussi choquer, comme tout ce qui est vraiment anticonformiste.

Si vous êtes lectrice ou lecteur du JOURNAL FRANZ WEBER, c'est que vous avez l'esprit ouvert. Vous êtes prêt à lire ce que vous ne lirez nulle part ailleurs. Des choses qui dérangent, qui bouleversent, qui vous incitent à la méditation, vous poussent à l'action.

Le JOURNAL FRANZ WEBER est un point de rencontre d'opinions libres, une plate forme du dialogue par excellence.

### Coordonnées bancaires pour dons:

Landolt & Cie., Banquiers,  
Chemin de Roseneck 6,  
1006 Lausanne  
Compte no 230450, SWIFT LANBCH2L  
IBAN CH22 8768 8023 0450 0000 1

La Poste Suisse, Compte chèque postale, 18-6117-3  
IBAN CH31 0900 0000 1800 6117 3

## Impressum

**Editeur:** Franz Weber pour la Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra

**Rédacteur en chef:** Franz Weber

**Rédaction:** Judith Weber, Walter Fürspreh, Vera Weber, Isabelle Lombardo, Dr. Frédéric Jaquemard, Alika Lindbergh

**Mise en page:** Vera Weber

**Impression:** Ringier Print Adligenswil AG

**Rédaction, Administration:** Journal Franz Weber, case postale, CH-1820 Montreux (Suisse),  
tél 021 964 24 24 ou 964 37 37. Fax: 021 964 57 36. E-mail: ffw@ffw.ch – Site internet: <http://www.ffw.ch>

**Abonnements:** Journal Franz Weber, abonnements, case postale, 1820 Montreux,  
Tél. 021 964 24 24 ou 964 37 37

Tous droits réservés. Reproduction de textes, de photographies ou d'illustrations avec la permission de la rédaction seulement. Toute responsabilité pour des manuscrits, des livres ou autres documents (photos, etc) non commandés est déclinée. CCP: Si vous désirez soutenir le journal ou l'œuvre de Franz Weber par un don, veuillez l'adresser au CCP 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 1820 Montreux.



## Un cadeau de Noël différent



Beau certificat de donateur, établi au nom de: \_\_\_\_\_

Pour un don en faveur de la nature et des animaux d'une valeur de: \_\_\_\_\_ frs.

Offert par: \_\_\_\_\_

Adresse de facturation: \_\_\_\_\_

Adresse du destinataire: \_\_\_\_\_

Talon à renvoyer à: Fondation Franz Weber, case postale, 1820 Montreux

## Animaux

### Un vache au paradis

Que devient donc Banette? >> 12

### Ours en Chine

Torturés pour des médicaments inutiles >> 29

## Suisse

### Bruit des jets militaires

Oui à l'initiative Franz Weber! >> 4

### Sauver Montreux

Non à Montreux-Carlo! >> 25

## Société

### Chantons la liberté

Avons-nous encore le libre choix? >> 14

## JFW plus

### Intratur

Un conte de Franz Weber >> 30

### Les lecteurs ont la parole

>> 34

### Grand V – la palette végétarienne

>> 37

## Ligne de mire

### Le destin de l'Homme est lié au destin des abeilles - un appel aux scientifiques et aux apiculteurs

L'abeille domestique a co-évolué avec l'Homme et ses cultures, il y a aussi co-dépendance de ces trois classes d'êtres vivants. Or, ces dernières années, on assiste à un véritable dépérissement progressif des abeilles dans le monde, qui peut prendre, en certains lieux et temps, des allures catastrophiques, pouvant atteindre jusqu'à 90% des ruches ! >> 18





**Franz Weber**, rédacteur en chef

## Editorial

Un combat d'une âpreté extrême nous attend : le combat pour sauver le calme, l'air pur et la nature irremplaçable de nos montagnes, ainsi que la renommée mondiale du tourisme suisse avec ses centaines de milliers de places de travail. C'est le combat contre les F/A-18, ces avions de guerre surdimensionnés pour notre pays qui envahissent nos plus belles régions touristiques à longueur d'année avec leur bruit insupportable et leur grave pollution.

Le 24 février 2008, le Peuple suisse pourra mettre un terme à cette calamité en votant OUI à l'initiative « Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones de détente touristique en temps de paix ». Dans l'intérêt supérieur et essentiel de notre pays, il faut que le OUI triomphe.

Par un OUI à cette initiative nous pouvons préserver l'avenir paisible et reposant de nos montagnes qui, aujourd'hui, sont hantées par le vacarme terrifiant des F/A-18. Préserver nos montagnes comme oasis de nature inviolée, comme haut-lieu de détente d'une qualité inestimable et irremplaçable pour nous-mêmes et nos descendants.

On le sait pertinemment: afin de pouvoir poursuivre cette terreur, cette guerre insensée contre son propre peuple, afin de retoucher et justifier les erreurs de planification qui ont conduit à ce vacarme en casse-tête, du haut de sa chaire l'Armée brandit la parole sacrée : chaque jour est cas d'urgence, chaque heure, chaque minute, la Suisse doit être armée et entraînée pour faire face à une attaque surprise.

Que surgisse la question: Où se cachent donc nos ennemis ? Dans quel recoin européen cet ennemi fantomatique fera-t-il décoller ses avions et lancer son armée contre la Suisse?...Alors, dans les hautes sphères de l'armée, il est vaguement question de bombes et de terroristes légendaires ou de quelques autres abominables humains. Pas d'autre réponse.

Nous pourrions poursuivre et nous demander: A quoi servent donc ces F/A-18, de quelle surveillance aérienne et de quelle défense du territoire, s'agit-il lorsque les chambres à torture volantes de la CIA survolent secrètement notre pays et peuvent utiliser nos aérodromes? Où est la défense de la neutralité lorsque notre espace aérien reste ouvert aux nations « amies » va-t-en-guerre qui comptent lâcher leurs bombes quelque part dans le monde? Kosovo, Afghanistan, Irak...

Malheureusement, l'expérience nous a appris que l'Armée ne reconnaîtra jamais que l'achat des F/A-18, ces machines infernales, les plus rugissantes au monde, conçues pour les porte-avions et non pas pour nos étroites vallées alpestres, était une monstrueuse erreur et que le concept de stationnement de l'armée de l'air avec sa réduction de quinze aérodromes militaires à trois seulement, Meiringen, Sion et Payerne, était un monumental fourvoiement, aux dires mêmes d'officiers d'état-major.

L'article qui suit « Il faut en finir avec ce terrorisme tonitruant contre le Peuple suisse » montre à l'évidence que notre commandement militaire, en toute insouciance, est prêt non seulement à attiser un climat de catastrophe sans aucune nécessité mais encore à sacrifier notre monde alpestre irremplaçable, nos plus belles régions de vacances et avec elles le tourisme de détente dans notre pays, par conséquent les conditions vitales de grandes parties du territoire et cela au seul profit d'un système de défense mal conçu, raté et d'un prestige mal placé...

Au peuple souverain, à nous tous, il incombe maintenant de sortir nos militaires de leur aveuglement par un Oui clair à l'initiative: « En temps de paix pas de manœuvres d'avions à réaction militaires dans les régions de détente touristiques. »

Sauvons nos montagnes, sauvons notre tourisme et ses centaines de milliers d'emplois par un franc OUI à l'initiative !

Franz Weber

**Empêchons le sacrifice de nos plus belles régions naturelles et touristiques à la pollution et au bruit!**

**Votons OUI à l'initiative**

**«Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones de détente touristique en temps de paix»**



**Initiative Franz Weber «Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones de détente touristiques en temps de paix»**

# Contre la guerre du bruit imposée à la population suisse!

- Avec l'application du nouveau concept de stationnement des forces aériennes, découlant de la mise en oeuvre de la réforme Armée XXI, les autorités suisses se sont tirés une magistrale balle dans le pied.

- Par leurs nuisances infernales, principalement sonores, mais aussi gravement polluantes de l'atmosphère et du sol, les avions de combat à réaction sont en train de porter une atteinte énorme et irréversible aux zones de détente touristiques, dans l'Oberland bernois et en Valais.

- Il faut cesser ce massacre ! Dans l'intérêt supérieur de la Suisse, il faut soutenir l'initiative « Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones de détente touristiques en temps de paix ». Ce n'est pas une initiative contre l'armée, mais contre ses excès.

- Ainsi, dans un très proche avenir, le remplacement des «Tiger» se traduira par des nuisances sonores encore plus nombreuses et effrayantes.

- Les autorités militaires mentent sciemment à la population suisse. Sous des prétextes en apparence transparents et infaillibles se cachent toute une série de combines, de mensonges, de manipulations et de jeux des petits copains.

Lorsque la population suisse a accepté l'acquisition des avions de combat F/A-18, le 6 juin 1993, il n'était pas question que ces machines effroyablement bruyantes soient stationnées dans des régions sensibles et magnifiques, fleurons du tourisme suisse. Au nom d'une défense aérienne moderne – que la Suisse se doit d'avoir, en correspondance avec les

missions de défense que la Constitution fixe à l'armée – les citoyennes et citoyens ont été d'accord pour acheter 34 F/A-18. Quatorze ans plus tard, presque en catimini, puisque la même population n'a pas été consultée à ce sujet et que seules les autorités cantonales l'ont été, le Département de la défense, de la protection de la population et des sports

(DDPS) a imposé son nouveau concept de stationnement des jets de combat, en application de la réforme Armée XXI – un concept qualifié d'insensé par des experts militaires eux-mêmes, comme une manifeste erreur de planification.

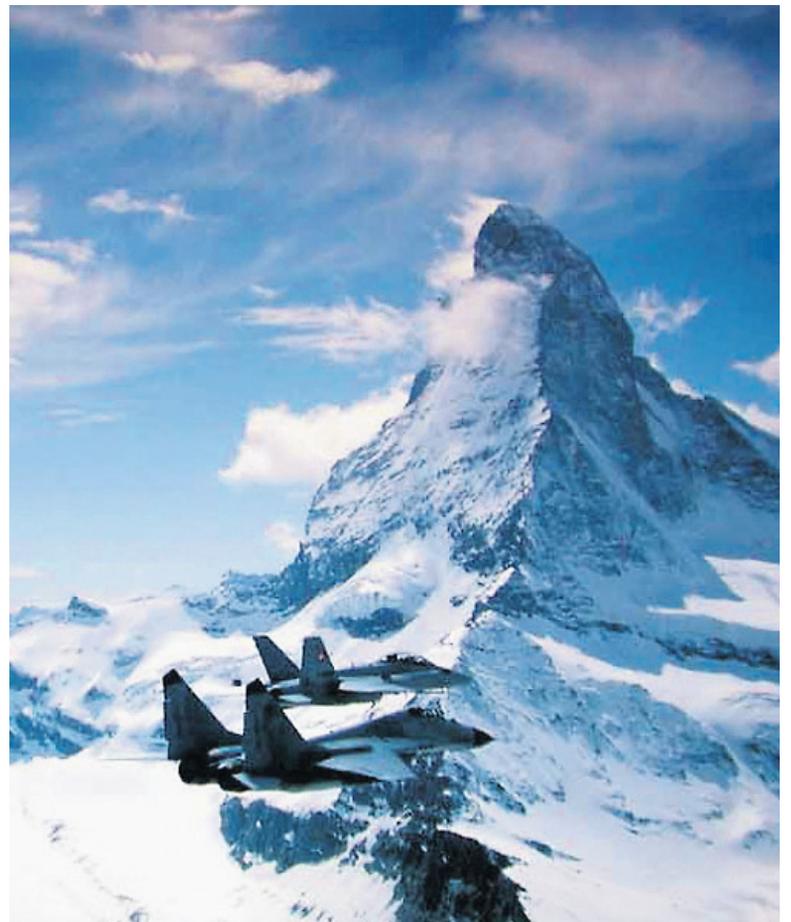
Les responsables de cette mise en oeuvre précipitée d'un concept de stationne-

ment bricolé à la hâte sont clairement identifiés. Il s'agit du chef du DDPS, le conseiller fédéral Samuel Schmid, et du chef de l'armée, le commandant de corps Christophe Keckeis, dont la conduite de l'armée a prouvé, au cours de ces quatre dernières années, qu'il était souvent plus impulsif que réfléchi.

En attendant, voilà déjà quatre ans que les régions de détente touristiques subissent les conséquences lourdes et incommensurables de cette «erreur de planification», avec son train de nuisances fortement et durablement préjudiciables.

## Un scandale de dimension nationale

Coincés entre l'obligation de remplir leur mission et la ré-



Deux F/A-18 à basse altitude au-dessus de Zermatt. Face au symbole par excellence de la Suisse, le mythique Cervin, en pleine région de détente touristiques

duction drastique des coûts, - ce qui vaut d'ailleurs au DDPS l'appellation de «dépensement du démantèlement» -, les stratèges de l'armée ont bricolé un concept à la hâte, sans aucun égard pour les régions qu'il affecte aujourd'hui de plein fouet, ni pour leur écosystème, ni pour leur population, ni pour leur économie. La concentration des avions de combat à réaction sur seulement trois aérodromes militaires (Meiringen-Unterbach, Sion et Payerne), a pour conséquence une augmentation massive des mouvements d'avions, donc un accroissement des nuisances infernales qu'ils produisent.

On le voit, le problème du bruit des avions de combat à réaction n'est pas une petite affaire, comme le DDPS et les militaires voudraient le laisser entendre. Ce n'est pas «un nouveau coup de l'écologiste de Montreux», comme ils ironisent, mais la dénonciation d'un authentique scandale de dimension nationale. Il ne doit pas préoccuper uniquement les populations des régions concernées. Toute la population suisse doit se prononcer, lors de la votation populaire du 24 février 2008, pour la sauvegarde des régions de détente touristiques sauvagement agressées par les forces aériennes - qui disent s'entraîner pour pouvoir défendre le pays, alors qu'elles l'affectent gravement. Le 24 février 2008, il faut massivement voter « OUI » à l'initiative de Franz Weber !

**Des mensonges à la tonne !** Les défenseurs du bruit des avions de chasse dans les régions touristiques distillent des mensonges à la tonne et

camouflent la réalité, présente comme future ! Les militaires sont normalement des génies en matière de camouflage. Mais dans ce cas, ils se révèlent particulièrement lourdauds et malhonnêtes.

Un premier exemple. Les forces aériennes et les commandants des places aériennes alpines ont toujours avancé que seuls les avions militaires suisses les utilisaient. Or, le 12 avril dernier, le crash d'un avion de chasse allemand de type Tornado sur sol suisse a révélé exactement le contraire ! Il est vrai que s'il ne s'était pas écrasé au fond de la vallée de Lauterbrunnen, tout près des zones très touristiques de Wengen, de la Petite Scheidegg et du Jungfrauoch, la population suisse aurait certainement continué à croire ce qu'on voulait lui faire gober, à savoir qu'il n'y a pas de vols de jets militaires étrangers en Suisse ! Après l'accident, la communication des forces aériennes et du DDPS s'est appliquée à présenter cela comme un fait de notoriété publique et parfaitement banal !

Ils avancent que l'aviation militaire est indispensable pour garantir la souveraineté aérienne de la Suisse, son indépendance et sa neutralité, et ainsi protéger notre pays. Le protéger de qui, de quoi, contre qui, contre quoi? La Suisse a-t-elle des ennemis qui voudraient l'attaquer? Avant de massacrer les régions de détente touristiques avec le bruit et la pollution des avions de combat à réaction, il conviendrait d'abord de formuler une réponse claire. Or, les stratèges militaires eux-mêmes et les vrais experts en politique de



La concentration des avions de combat sur trois aérodromes seulement (Meiringen, Sion et Payerne) rend la situation aussi insupportable qu'absurde

sécurité l'affirment: le risque d'une agression militaire extérieure, qui justifierait donc l'engagement des avions de combat, est infime, quasiment devenu inexistant.

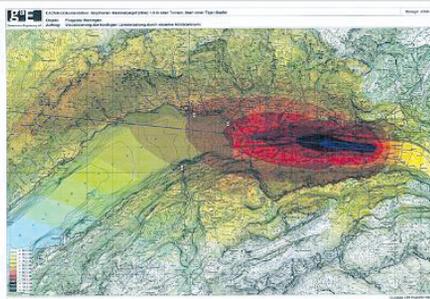
**Des jouets hautement nuisibles pour paranoïaques nostalgiques...**

Agiter la menace d'une

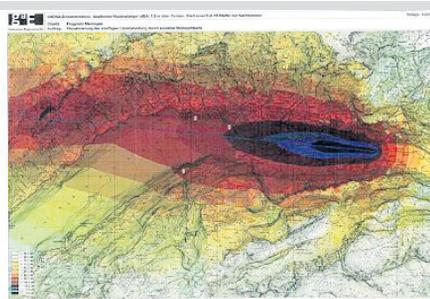
agression militaire n'est que la façon politiquement maladroite qu'ont certains militaires nostalgiques du «bon vieux temps» et de la guerre froide aujourd'hui enterrée pour justifier de continuer à jouer avec des joujoux ruineux - sur le dos des contribuables. Il y a aujourd'hui plus de risques qu'un avion de chasse s'écrase sur une

## Des preuves scientifiques

L'institut GaE a établi des cartes géographiques des impacts sonores respectifs d'un Tiger F-5E et d'un F/A-18 au décollage. Les résultats parlent d'eux-mêmes et donnent massivement tort à ceux qui viennent prétendre que ces terrifiants bruits de machines de guerre sont supportables.



Impact du bruit au décollage d'un Tiger F-5E, sur la région de Meiringen - Brienz...



... et impact du bruit au décollage d'un F/A-18, sur la même région de Meiringen - Brienz

zone habitée (comme Sion, par exemple, où les avions de combat atterrissent quasiment en pleine ville !) que ce qu'un ennemi de la Suisse vienne l'attaquer. Au nom de l'indépendance et de la neutralité, la Suisse veut singer les grandes nations, avec une armée au top technologique, à coup de systèmes sophistiqués et ruineux qui ne sont plus justifiés ; et qui, surtout, portent directement atteinte à ce qui fait l'attrait du pays !

Dans leur paranoïa débridée, les défenseurs du bruit

**« Le nouveau concept de stationnement des avions de combat est une erreur de planification. »**

Un expert militaire, sous couvert d'anonymat

des avions de chasse dans les régions touristiques vont jusqu'à évoquer la protection nécessaire contre d'hypothétiques fusées balistiques. Devrait-on envisager un bouclier anti-missiles, tant qu'affaire, comme les Etats-Unis?... C'est simplement irréaliste et ne résiste aucunement à l'analyse de proportionnalité des moyens engagés en regard des menaces et des risques encourus.

**... à côté des réalités et aveugles (quand ça leur plaît) !**

La Suisse pourrait connaître une attaque terroriste. Outre le fait que le thème est hélas à la mode et très porteur dans le discours politique, si une organisation terroriste voulait s'en prendre à la Suisse, elle agirait en mission de commando, discrètement et par surprise, en posant des bombes ou en se lançant dans des attentats-suicides ; mais pas au grand

jour, bien visible sur les radars, prête à se faire canarder par nos jolis F/A-18 de surveillance !

Dans un cas comme celui-ci, reconnu par les mêmes experts en politique de sécurité comme beaucoup plus probable, les avions de chasse ne seraient d'aucune utilité. Les attentats du 11 septembre à New York, pourtant au cœur de la plus grande puissance technologico-militaire du monde, ont prouvé l'incapacité de l'U.S. Air Force à intervenir. Alors, dans notre petite Suisse, même si « y'en a point comme nous », il ne faut pas se leurrer : les F/A-18 arriveraient après coup, tout juste pour prendre des photos aériennes ! A

l'enseigne d'une prétendue « production de sécurité », le boniment à l'égard de la population suisse relève du plus fieffé mensonge !

Quand à la défense de la souveraineté aérienne, de l'indépendance et de la neutralité de la Suisse, on a vu de quelle manière des avions de la CIA ont pu utiliser des aéroports de Suisse sans être repérés et comment des avions de transport de l'OTAN ont traversé l'espace aérien Suisse sans être inquiétés. L'argument, s'il n'est rien d'autre qu'un prétexte mal déguisé, est certainement à géométrie variable, selon à quel « client » on a affaire. A part jouer sur la peur, tactique politicienne aujourd'hui

très en vogue, on ne voit pas comment de tels arguments peuvent être pris au sérieux, parallèlement à des attitudes ambiguës.

**Comment l'armée s'invente des missions pour justifier ses excès**

L'armée n'a de cesse de s'inventer de nouvelles missions pour justifier son existence et ses besoins. C'est ainsi que, depuis quelques années, au nom d'une prétendue « production de sécurité », elle se fait attribuer des missions de police. La police aérienne, justement, lui convient à merveille pour mettre en place tout un dispositif et faire voler des F/A-18 en permanence, comme pendant le World Economic Forum (WEF) de Davos, chaque année en janvier. On ne saurait que trop rappeler ici que le WEF est une organisation privée, qui se déroule en Suisse parce que ses organisateurs s'y trouvent aussi. Et qu'en définitive, l'armée en assure la sécurité parce que les politiques le veulent bien. Quant à l'Euro 08, la sécurité des stades de Genève, Bâle, Berne, et Zurich va-t-elle être assurée par les F/A-18 ?... L'armée et le DDPS font tout pour s'attirer les sympathies de la population et chercher des effets d'image auprès de la grande masse des passionnés du ballon rond.

Dans leurs arguments, ceux qui soutiennent le maintien des vols militaires bruyants et polluants au cœur du fleuron touristique de la Suisse n'avancent jamais ni mesures de décibels, ni cartes d'impacts sonores. Ils oublient aussi facilement que la Suisse compte d'autres aéroports qui pourraient contribuer efficacement

## Faits

- Un F/A-18 décolle avec 7'200 litres de kérosène, brûlés en une demi-heure. Avec 13'200 engagements par an, ce sont des dizaines de milliers de tonnes de produits chimiques hautement toxiques et de particules fines qui sont déversées sur l'écosystème
- Les avions de combat à réaction provoquent des nuisances en temps de paix totalement disproportionnées, qui affectent l'économie, la vie des régions concernées, et jusqu'à la santé de leurs habitants
- Les avions de combat à réaction affectent gravement l'image et la notoriété de la Suisse, pays paisible et hospitalier, en donnant l'impression repoussante d'un pays en guerre
- Le chef de l'armée, le commandant de corps Christophe Keckeis, s'est toujours prévalu de « produire de la sécurité ». Les avions de combat à réaction, dont il est si friand, produisent au contraire de graves nuisances qui touchent de plein fouet les régions touristiques, l'image et la notoriété de la Suisse. Vous avez dit... sécurité ?
- Sur le plan économique, la réalisation de terrains de golf rapporterait davantage que les aérodromes militaires
- Dans 5 à 7 ans, le remplacement du Tiger F-5E se fera par des avions de chasse encore cinq fois plus bruyants
- Il y a d'autres endroits que le fleuron touristique de la Suisse pour faire évoluer ces machines insupportablement bruyantes, polluantes et terrorisantes
- Pour la seule commune du Hasliberg, la perte de valeur du parc immobilier entraîne un manque de rentrées fiscales supérieur à un million de francs en 2007
- La Confédération paie chaque année 36,5 millions à Skyguide, pour le contrôle du trafic des forces aériennes
- Les quelques 150 personnes employées de l'aérodrome militaire de Sion représentent 0,2 % de l'emploi en Valais central
- Les présidents de certaines communes de l'Oberland bernois ont reçu des mandats de construction du DDPS et attendent les prochains, lorsqu'il faudra adapter les infrastructures aux besoins du successeur du Tiger F-5E

à une répartition des nuisances, comme Emmen, Alpnach, Buochs, Mollis et Dübendorf.

Ils ignorent volontairement ces aspects du problème, en sachant trop bien qu'ils sont indéfendables. Même le département de la défense le reconnaît explicitement dans sa communication:

**« Mon initiative n'est pas dirigée contre l'armée, mais contre les excès de l'armée »**

Franz Weber,  
fondateur de Helvetia Nostra

«L'armée est consciente des effets provoqués par le bruit des avions». Alors, marchant sur des oeufs, l'armée cherche à calmer les ardeurs et le ras-le-bol de la population civile en promettant une diminution du nombre des mouvements d'avions – une démarche inacceptable, tant les fameuses diminutions proposées sont cosmétiques!

**Les nuisances futures qu'on nous cache soigneusement**

Mais surtout, ce que l'armée ne dit pas, c'est que l'appareil

qui remplacera le Tiger F-5E en fin de carrière en 2010 sera plus lourd, donc immanquablement plus bruyant. Si le parlement soutient le programme d'armement, un nouvel avion sera acquis pour être opérationnel entre 2013 et 2015 – une dépense de 3 milliards pour une trentaine d'avions ! Le choix se portera sur l'un des quatre jets possibles : le Gripen suédois, l'Eurofighter du consortium EADS, le Super Hornet F/A-18 E/F de Boeing, et le Rafale français. Dans tous les cas, chacun de ces types d'avions multirôle est en moyenne trois fois, voire cinq fois plus bruyant que le Tiger F-5E! Et tous sont équipés de réacteurs permettant la post-combustion – ce qui n'est pas le cas du Tiger F-5E. Lorsque les militaires se disent préoccupés par le bruit des avions, il ne fait aucun doute qu'ils comptent avant tout embobiner la population ! Il est relativement aisé, ensuite, de montrer un F/A-18 entouré de quelques badauds, lors d'une manifestation populaire, et venir dire que les forces aériennes ont le soutien de la majorité de la population – ce qui est rigoureusement faux!



Le personnel de la base des forces aériennes de Sion (en 2003). Quelques 150 employés, représentant seulement 0,2 % des places de travail en Valais central

## Les oppositions viennent de partout. Le problème est grave

Franz Weber et sa fondation ne sont pas seuls à partir en guerre contre cette situation infernale et monstrueuse, contre cette guerre du bruit imposée au peuple suisse. Les riverains ont constitué des associations et des groupements d'intérêts ; des élus et des politiciens doués de vision s'insurgent et se préoccupent de l'avenir de leur région ; des professeurs d'université et des experts en sciences économiques ont procédé à des études (dont les résultats sont accablants) ; les médias ont lancé le débat et reviennent régulièrement sur une situation de faits qui ne serait pas possible ailleurs ; même des officiers spécialisés et des experts militaires condamnent l'absurdité du nouveau concept de stationnement.

- A Sion, l'Association des riverains de l'aéroport de Sion (ARAS) est très active. Elle a adressé une pétition au Conseil fédéral et servi une réplique particulièrement hardie au conseiller fédéral Samuel Schmid, chef du DDPS, lorsque celui-ci s'est rendu à Sion pour annoncer les nombres de mouvements prévus jusqu'en 2010.
- L'association Valais Tourisme monte également aux barricades, dans son souci de promouvoir un tourisme de qualité, respectueux de l'environnement et basé sur le développement durable.
- A Meiringen, l'Interessengemeinschaft für weniger Fluglärm (IGF) existe depuis bientôt quatre ans. L'association exige une réduction du nombre de vols, en particulier une limitation très sévère du nombre de décollages utilisant la post-combustion à 30 par an. Ne se sentant pas prise au sérieux par les autorités, elle redouble d'efforts pour faire valoir ses arguments. L'IGF soutient ouvertement et totalement l'initiative de Franz Weber «Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones de détente touristiques en temps de paix».
- A Brienz, les hôteliers, regroupés en Société des Hôteliers (Hotelierverein Brienz) sont confrontés aux réclamations et aux critiques des hôtes à chaque fois que les avions de combat procèdent à leurs exercices. Ils se dressent en particulier contre les écoles de recrues et les cours de répétition qui ont eu lieu cette année même durant la haute saison, malgré leurs protestations ! Les hôteliers les encouragent à écrire directement au DDPS – tout en sachant, la mort dans l'âme, que cela ne les empêchera pas, une prochaine fois, de se décider pour une autre destination.
- Par ailleurs, une association s'est constituée à Dübendorf, le Forum Flugplatz Dübendorf, pour récupérer les activités de l'aviation militaire qui lui ont été retirées. La démarche est largement saluée, car elle permettrait au moins de délester Meiringen et l'Oberland bernois d'une partie des vols qui l'affectent aujourd'hui.

On le voit, il n'est hélas plus possible de faire confiance aux autorités militaires et à leurs représentants. Dans l'Oberland bernois, elles s'étaient engagées à ce qu'il n'y ait pas d'activités aériennes, bruyantes et polluantes, durant la belle saison d'été, très fréquentée par les touristes. Vaines paroles, puisqu'il y a eu des cours de répétition durant cette période l'été

dernier! Ce sont les hôteliers de Brienz, par leur association, qui ont dénoncé cette magistrale tromperie.

**A cours d'arguments, ils parlent de «grounding» des forces aériennes!**

Dans leur politique du mensonge, les défenseurs du bruit des avions de chasse dans les zones touristiques ne craignent pas d'exagérer,

## La santé de riverains est directement menacée

Dans son « Etude d'impact économique, social et environnemental sur l'aérodrome de Sion », le Dr ès sciences économiques Gilbert Eggimann consacre tout un chapitre aux nuisances sonores et à leurs graves conséquences dommageables pour l'individu. Extraits.

- La pollution phonique est devenue un problème social, (...) supportée surtout par les personnes défavorisées.
- Cette pollution du « paysage acoustique » et le risque qu'elle représente pour la santé de la population sont par conséquent sous-estimés par beaucoup de preneurs de décisions, dont un grand nombre ont d'ailleurs les moyens d'échapper au bruit.
- Citant Energie et environnement, le magazine d'information de la Confédération et des cantons romands (No 13, printemps – été 2004, en p. 10) :  
« On le sait, le bruit perturbe le sommeil et réduit la capacité de concentration. Mais selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un bruit excessif entraîne aussi une augmentation de la tension artérielle et une aggravation des maladies cardiovasculaires, parce que davantage d'hormones liées au stress sont produites dans le corps. Les statistiques médicales révèlent que des personnes sensibles ou déjà malades peuvent même en mourir. »

au point de jouer sur des sentiments de peur et d'insécurité. Comme la débâcle de Swissair a laissé de profondes blessures dans l'amour propre des Suisses, les voilà qui brandissent carrément la menace d'un « grounding » des forces aériennes si l'initiative venait à passer ! Comme s'il n'y avait pas d'autres espaces, en Suisse comme à l'étranger, pour permettre aux pilotes de s'entraîner ! Comme si l'armée ne disposait pas déjà de tout un parc de simulateurs, qui suscite d'ailleurs la jalousie d'autres armées !

Dans leurs incohérences, ils vont même jusqu'à prétendre tout et son contraire.

Ainsi, à les croire, l'interdiction en temps de paix des vols militaires dans les régions de détente touristiques menacerait gravement la souveraineté aérienne de la Suisse, son indépendance et sa neutralité, par la suppression des possibilités d'entraînement des pilotes. Les mêmes militaires affirment par ailleurs que l'armée manque de pilotes de F/A-18 pour ses missions de police de l'air. Comment l'armée peut-elle alors garantir la souveraineté aérienne si elle est en manque d'effectifs ?

Mieux encore. Lors du WEF 2005, par suite de conditions météorologiques déplorable



Décollage en post-combustion d'un F/A-18 des US-Marines, depuis un porte-avion. Le F/A-18 a été conçu pour l'aéronavale et non pas pour les étroites vallées

les (neige et glace) – inadéquates, diront les militaires – l'engagement des F/A-18 depuis Meiringen a dû être délocalisé sur Payerne. C'est dire si le nouveau concept de stationnement des forces aériennes est aberrant : trois flocons, une plaque de glace et la sacro-sainte souveraineté de l'espace aérien, l'indépendance et la neutralité de la Suisse ne sont simplement plus assurées. Des bobards à passé 3,5 milliards !

### Les forces aériennes manipulent les données économiques

Ils prétendent également que l'exploitation des aérodromes de Meiringen-Unterbach et de Sion est d'un apport économique important pour ces régions, par les postes de travail qu'elles offrent. Pour les places de travail qu'elles créent (Sion emploie env. 150 personnes, pas toutes à plein temps, soit 0,2 % de l'emploi en Valais central, plus une demi-douzaine de chiens), les nuisances des avions de combat font d'irréremédiables dégâts dans l'économie de ces régions, qui se chiffrent par des pertes d'emploi à concurrence du double ! L'étude « Valeur ajoutée

du tourisme et emploi en Valais » montre que la seule baisse de 2% de fréquentation touristique en Valais central annule plus de postes de travail que ceux offerts par les forces aériennes !

S'ajoutent à cela les baisses de chiffre d'affaires qu'enregistrent le tourisme, l'hôtellerie, le commerce local, ainsi que la dévalorisation de l'immobilier, le terrain comme les constructions existantes, qui entraîne à son tour une perte de revenu pour les communes (diminution des rentrées fiscales découlant des impôts fonciers, sur la fortune et sur les revenus). Mais de cela, les défenseurs des avions de combat ne font évidemment pas mention. A croire qu'ils en ignorent la triste mais indéniable réalité. Pour la seule commune du Hasliberg, ce manque à gagner fiscal se monte à plus d'un million de francs pour 2007. Au point que les habitants avancent que des terrains de golf rapporteraient bien davantage que l'aérodrome militaire. A Sion et environs, la perte de valeur qui touche le parc immobilier est estimée à 215 millions de francs.

## 15 preuves du bruit sur Internet: [www.ffw.ch](http://www.ffw.ch)

Sur son site Internet, [www.ffw.ch](http://www.ffw.ch), la Fondation Franz Weber a mis quinze séquences vidéo en ligne. Elles vous permettent d'entendre en conditions réelles ce qu'endurent les régions affectées. Ces enregistrements sont authentiques et n'ont subi aucun trucage. Ils reflètent la stricte, absolue et dramatique réalité.

Allez sur Internet entendre cette infernale pollution sonore ! Faites-la entendre à vos proches et amis ! Donnez l'adresse – toute simple : [www.ffw.ch](http://www.ffw.ch) – de notre site Internet !

## 10 des principales conséquences des nuisances produites par les avions de combat

- 1 Le tourisme et l'hôtellerie sont touchés et subissent des baisses de fréquentation, dans les hôtels haut de gamme comme dans les campings, dans les petits comme dans les grands restaurants et cafés, qui se traduisent par autant de pertes économiques. Dans ces régions, le tourisme figure dans le trio de tête des sources de revenus.
- 2 Du fait d'une fréquentation en forte diminution, les fournisseurs de prestations touristiques, mais aussi les commerces locaux, voient fondre leurs volumes d'affaires. Leur rentabilité régresse.
- 3 Les habitants subissent les vrombissements sourds des avions de combat en permanence, jusqu'à concurrence possible de 230 jours par an. Leur équilibre, leur humeur, voire même leur santé s'en trouvent affectés, particulièrement chez les enfants – l'avenir du pays.
- 4 Les régions concernées n'attirent pas de nouveaux habitants, et certainement pas de retraités qui voudraient venir y passer leur retraite dans le calme et la tranquillité qu'elles offraient auparavant et qui faisaient leur réputation.
- 5 La faune ne peut être que terrorisée par de tels vacarmes effrayants. Avec la réverbération que provoquent les vallées alpines, véritables caisses de résonance, les animaux sont effrayés à des kilomètres à la ronde autour des aérodromes militaires.
- 6 La flore, comme l'ensemble de l'écosystème, subit la pollution atmosphérique et le déversement de dizaines de milliers de tonnes par année de produits hautement toxiques et de particules fines.
- 7 Dans de telles conditions, les régions concernées n'arrivent plus à susciter de nouveaux développements économiques.
- 8 Du fait d'une demande ainsi en baisse sur plusieurs secteurs, le marché immobilier a régressé, entraînant de fortes pertes de valeur pour les terrains à bâtir comme pour les constructions déjà existantes.
- 9 Cette perte de valeur intrinsèque entraîne à son tour une forte diminution des rentrées fiscales pour les communes, qui voient fondre les impôts fonciers, sur la fortune et sur le revenu.
- 10 Auprès des touristes étrangers, la réputation et l'image de la Suisse, pays calme et hospitalier, sont ternies et supplantées par l'impression repoussante d'un pays en guerre.

### Par les mandats et la communication, le jeu des petits copains

Comme ils taisent sciemment que les présidents de certaines communes, actifs et intéressés dans le bâtiment et les travaux publics, prennent position en faveur du maintien de ces vols militaires dans les régions touristiques. La raison en est hélas que trop simple : peu ou prou, par leurs activités, ils ont reçu des mandats de construction et sont aux premiè-

res loges pour en recevoir d'autres – par exemple lorsqu'il faudra adapter les installations aux exigences du nouvel avion de combat qui remplacera le Tiger F-5E!

Tout aussi inacceptable est la situation de conflits d'intérêts dans laquelle se sont placées les forces aériennes – et par elle le DDPS, qui implique à son tour la Confédération. Exemple : une association de droit privé s'est créée pour voler au secours de l'aé-

rodrome militaire de Meiringen (selon les art. 60 et suivants du code civil). Son logo se trouve en bonne place sur une page Internet des forces aériennes: (<http://www.lw.admin.ch/internet/luftwaffe/de/home/about/organ/einsatzstab/betrieb.htm>) sur le site officiel de la Défense, qui fait lui-même partie de la présence officielle de la Confédération sur le Web. Il renvoie directement à la page d'accueil de la dite

**« Il y a plus de risques qu'un avion de chasse s'écrase sur une zone habitée que ce que la Suisse soit la cible d'une agression militaire étrangère. »**

Un expert militaire, sous couvert d'anonymat

association, où figure explicitement la recommandation de rejeter notre initiative, en pure propagande politique ! La Fondation Franz Weber ne s'est bien évidemment pas vue proposer un tel avantage de la part de la Chancellerie de la Confédération. De la même façon, certaines associations privées engagées pour le maintien des vols militaires dans les régions touristiques ne craignent pas d'exploiter des éléments d'information officiels émanant du DDPS – certainement toléré au titre de «juste renvoi d'ascenseur», sans doute !

Au chapitre des coups bas, les promoteurs du bruit des avions de combat avancent que Franz Weber a lancé son initiative uniquement pour défendre les intérêts de «son» Grand Hôtel Giessbach. Comme si les bruits assourdissants des avions de chasse ne touchaient que le Grand Hôtel Giessbach et sa clientèle, comme si le Grand Hô-

tel Giessbach était le seul palace de la région ! Et comme s'il était la propriété de Franz Weber ! La faiblesse de l'argument est à la hauteur des capacités intellectuelles de ceux qui les avancent, qui ne se rendent même pas compte du tort profond qu'ils font à la Suisse tout entière et qui tentent vainement de se montrer convaincants en prétextant que «c'est le prix à payer» - pour garantir la souveraineté aérienne, donc l'indépendance et la neutralité de la Suisse!

Dans les milieux de l'aviation militaire, on ne manque décidément pas d'air !

■ Helvetia Nostra

**Parlez-en autour de vous et allez voter OUI en nombre le 24 février 2008 ! Dans l'intérêt supérieur de la Suisse.**

### Liens et références sur Internet

**ARAS :**  
<http://www.aras.ch/>

**Valais Tourisme :**  
<http://www.matterhornstate.com/fr/welcome.cfm>

**IGF :**  
<http://www.igf-alpenregion.ch/>

**Association pour la sauvegarde des intérêts des communes riveraines (ASIC, Payerne) : ---**

**Forum Flugplatz Dübendorf :**  
[http://www.forum-flugplatz.ch/default\\_innen.html](http://www.forum-flugplatz.ch/default_innen.html)

## La faune et la flore gravement touchés!

**Par leur vacarme infernal et leurs émissions de dioxyde de carbone et d'autres substances hautement polluantes, les avions de combat portent massivement atteinte à l'écosystème et à l'environnement des régions touristiques. Si la population ne réagit pas maintenant, la situation ira en s'empirant, notamment avec l'avion qui remplacera le Tiger F-5E.**

Le bruit assourdissant, les vibrations profondes et terrifiantes que produisent les F/A-18 ne font pas qu'excéder et porter atteinte à la santé de la population humaine. Ils terrorisent aussi les animaux, domestiques et sauvages, qui ne peuvent pas s'exprimer, dire les dérèglements et trauma-

tismes dont ils souffrent autrement qu'en attendant que ça passe ou en se terrant, pétris de peur.

La flore, les cultures et les forêts, les sols et les reliefs subissent eux aussi les effets dévastateurs de ces activités aéronautiques excessives. Les réacteurs de ces furieuses machines ne sont pas seulement bruyants, ils sont aussi terriblement polluants. Alimentés de kérosène, un carburant rempli de substances nocives (voir encadré), cela revient à brûler du mazout en plein air ! Les résidus de la combustion, ces fumées noires bien visibles à la sortie des tuyères, allant se déposer partout dans la nature ! Sur les plantes, les arbres, sur les champs cultivés comme sur les rochers, partout ! Pire cas encore, lors de l'utilisation de la post-combustion. Ce

procédé, qui consiste à injecter du kérosène à la sortie des réacteurs, permet d'accroître la poussée d'environ 50%. Mais en même temps, il se traduit par une consommation qui passe du simple au double et donc par une pollution deux fois plus importante ! Et dans leur indémodable malhonnêteté, les responsables des Forces aériennes veulent nous faire croire que c'est une méthode économique pour faire décoller les F/A-18 !

L'armée, c'est bien connu, n'est pas précisément la championne en matière d'économies, de quoi que ce soit. Le kérosène, comme la munition et d'autres «ressources» d'une école de recrue ou d'un cours de répétition, est contingenté. Cela revient à dire que pour un exercice donné, le commandant de bataillon en aura une certaine quantité à sa disposition. S'il n'en consomme pas la totalité, ce contingent sera réduit d'autant l'année d'après. Ne résonnant pas autrement que les bataillons d'infanterie

qui claquent toutes leurs cartouches pour s'assurer d'en toucher le même nombre l'année suivante, les aviateurs utilisent leur contingent de kérosène au maximum. Quitte à le gaspiller ou à l'utiliser lors de vols toujours militaires, certes, mais quasiment «de plaisance» au dessus des Alpes.

Les autorités qui cautionnent ces agressions monstrueuses envers l'environnement, qui atteindront le seuil de la catastrophe écologique avec l'arrivée du remplaçant du Tiger F-5E, assument une responsabilité coupable. Généralement, la population a enfin pris conscience de la fragilité de la nature dans laquelle nous vivons, précieuse, toujours menacée par les excès de l'homme. Il n'y a que des criminels, au-dessus des lois et certainement pas personnellement touchés par ces nuisances intolérables, qui peuvent agir et laisser agir au détriment de l'environnement.

■ Helvetia Nostra

### Le kérosène: polluant, dangereux et coûteux

■ Le kérosène est une coupe issue de la distillation atmosphérique du pétrole. Il est utilisé essentiellement comme carburant pour l'aviation. Sa version la plus répandue est le Jet A1, utilisé par l'aviation civile. Les jets militaires comme les F/A-18 sont alimentés en JP-8, qui est en fait du Jet A1 auquel sont ajoutés des additifs, comme des agents antigel, anticorrosion, antistatiques, et des lubrifiants.

■ Il se compose d'hydrocarbures aliphatiques (80%) et d'hydrocarbures aromatiques (15%). Donc, d'un point de vue chimique, essentiellement de carbone et d'hydrogène. La combustion du kérosène produit du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), de la vapeur d'eau (H<sub>2</sub>O), du monoxyde de carbone (CO) et des oxydes d'azote (NO<sub>2</sub>). Outre la pollution engendrée par les résidus carboniques, les oxydes d'azote et la vapeur d'eau (immédiatement transformée en particules de glace, du fait des très basses températures en haute altitude) ont un impact direct sur les cycles chimiques naturels. Ils affectent ainsi directement la fameuse couche d'ozone.

■ Toutes catégories considérées, le trafic aérien tient un rôle majeur dans les changements climatiques.

■ Parmi les hydrocarbures entrant dans la composition du kérosène, les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) sont connus pour leur pouvoir cancérigène. Le contact et l'inhalation de vapeurs de kérosène sur le long terme augmentent l'incidence de tumeurs cutanées, de tumeurs broncho-pulmonaires et de tumeurs vésicales. Or, même après la combustion, il subsiste dans les gaz

d'échappement des jets une part d'hydrocarbures insaturés imbrûlés (comme le butène) et d'HAP retombant sous forme de particules fines ou ultra fines.

■ Le kérosène contient encore du n-hexane, répertorié comme neurotoxique (et qui est, en fait, responsable des sensations d'ivresse, des maux de tête, des vertiges et des nausées que peut provoquer l'inhalation de vapeurs de kérosène).

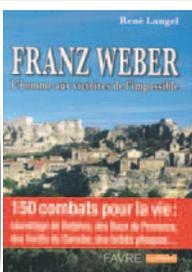
379'000 tonnes de CO<sub>2</sub> pour 121 millions de francs !

■ Après réduction, le nombre annuel maximal d'engagements de jets de combat avancé par l'armée est de 12'116 (ce qui correspond à env. 15'145 heures de vol). Pour les accomplir, les forces aériennes consomment quelques 122'000 tonnes de kérosène. Cela se traduit par des rejets dans l'atmosphère de 379'000 tonnes de CO<sub>2</sub> – soit l'équivalent de près de 316'000 passagers voyageant entre Paris et New York !

■ La facture de ces 122'000 tonnes de kérosène n'en est pas moins impressionnante. Le cours du baril de pétrole étant très volatil, le prix des produits raffinés a fortement varié durant cette année, augmentant de 50% entre mai et novembre. Au prix du kérosène à fin novembre (\$ 912 / tonne, hors taxes), les évolutions des avions de combat coûtent la bagatelle de 121 millions de francs par an, rien qu'en carburant ! La note sera encore plus salée avec un prix du pétrole toujours plus haut : pour janvier, le bruit d'une hausse de \$ 100 / tonne circule déjà en coulisses, dans le milieu des courtiers et des grossistes. Une augmentation des frais de carburant de 10% – au minimum – est d'ores et déjà à prévoir pour 2008.



# Bon de commande Noël 2007



Quantité	Article	Prix en SFR.	Total
_____	Bébé phoque en peluche, 42 cm	SFR. 40.00	_____
_____	Bébé phoque de luxe en vison artificiel, 42 cm	SFR. 60.00	_____
_____	Bébé phoque de luxe en vison artificiel, 52 cm	SFR. 80.00	_____
_____	Eléphant-Pin (29 mm de haut) <span style="float: right;">Port inclus</span>	SFR. 10.00	_____
_____	Eléphants 4 cartes postales (2 français, 2 anglais) <span style="float: right;">Port inclus</span>	SFR. 5.00	_____
_____	Eléphants-Set 1 Pin + 4 cartes postales <span style="float: right;">Port inclus</span>	SFR. 13.00	_____
_____	Parrainage de chevaux australiens «Brumby» pour une année	SFR. 260.00	_____
_____	Parrainage de chevaux australiens «Junior» pour une année	SFR. 50.00	_____
_____	«L'homme aux victoires de l'impossible», biographie de Franz Weber	SFR. 38.00	_____
_____	«Le paradis sauvé» livre de Franz Weber, 287 p.	SFR. 25.00	_____
_____	«Des Montagnes à soulever» livre de Franz Weber, 286 p.	SFR. 25.00	_____
_____	«La princesse des glaces et le bébé phoque Blanchon» <span style="float: right;">Illustration de Judith Weber</span>	SFR. 10.00	_____
_____	« " Celle qui aime Jésus » de Simone Chevalier	SFR. 30.00	_____
_____	Série de 5 cartes postales autocollantes de Giessbach	SFR. 5.00	_____
_____	Série d'autocollants pour paquets et lettres	SFR. 10.00	_____
_____	Série d'autocollants de fête «Paix sur la Terre pour la Création»	SFR. 25.00	_____
_____	Série d'autocollants sujet animaux	SFR. 25.00	_____
_____	Série de 4 cartes de vœux A6 de Judith Weber sans enveloppes	SFR. 10.00	_____
_____	Série de 8 cartes de vœux A5 de Judith Weber avec enveloppes	SFR. 25.00	_____
_____	Actions de Giessbach à Fr. 100.- + Fr. 10.- pour les frais	SFR. 110.00	_____
_____	Port (emballage compris)		_____
_____	Don spécial pour les animaux	SFR.	_____
		<b>MOMMANT TOTAL</b>	<b>TANT TOTAL</b>

## Veillez adresser les articles et la facture à

Nom: \_\_\_\_\_

Prenom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NP et localité: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Veillez avoir l'obligeance de renvoyer ce bulletin de commande par courrier ou par FAX :**

Fondation Franz Weber, case postale, CH-1820 Montreux, tél. 021 964 24 24, FAX 021 964 57 36 [www.ffw.ch](http://www.ffw.ch)



# Une vache au paradis

■ Isabelle Lombardo



Banette, vigilante, reconnaissable entre mille...

Vous vous souvenez sûrement de Banette, la vache au caractère bien trempé ? En 2004, elle avait par deux fois défrayé la chronique en se montrant intraitable face aux décisions humaines prises à son égard.

## Un départ mouvementé

Après s'être enfuie des abattoirs d'Yverdon, elle avait parcouru les rues de la ville, police, paysan et bouchers à ses trousses. C'était dans le canal Oriental qu'un policier bien intentionné avait réussi à l'attraper au lasso.

L'homme s'appelait Denis Pape et après lui avoir sauvé la vie, il voulut offrir à la

vache un meilleur destin que celui qui l'attendait.

Alertée par la journaliste Clea Bouchat de La Presse Nord Vaudois, la Fondation Franz Weber décida de racheter Banette, au plus grand soulagement de son bienveillant sauveteur et à la joie d'innombrables amis des animaux qui s'étaient souciés du sort de cette indomptable qui défendait son droit de vivre.

Retournée pour un temps dans la charmante commune de Mauborget – ses terres d'origine – Banette refit parler d'elle au moment de déménager pour Montet,

mierre pour l'accueillir. Il savait mieux que personne que Banette a son caractère, mais ce jour là, personne n'en crut ses yeux, même pas lui !

L'animal, entré en furie, se libéra de ses liens, envoyant deux hommes au tapis – Denis Pape lui-même et son nouveau propriétaire Jean-Louis Demierre. Elle sauta des murs, des fils barbelés, rien ne pouvait plus l'arrêter. Sa course se termina à plus d'un kilomètre de là. Banette y avait trouvé d'accueillantes camarades dans un pâturage de Chavannes-sur-Moudon.

Le garde-chasse, alerté, décida de lui administrer un sédatif sensé calmer ses ardeurs. Rien n'y fit. Banette, digne, sur ses deux pieds, regardait ses poursuivants ahuris d'un air de défi. « Tout cela est pourtant pour ton bien! », avaient-ils envie de lui crier.

Banette refusait catégoriquement de rentrer dans sa bétailière et les hommes à sa poursuite étaient à bout de souffle... On entreprit alors de lui faire une seconde injection. Banette, toujours en

là où se trouvait son nouveau domicile. Denis Pape l'attendait à la ferme De-



Photo souvenir : Banette, un sacré caractère !

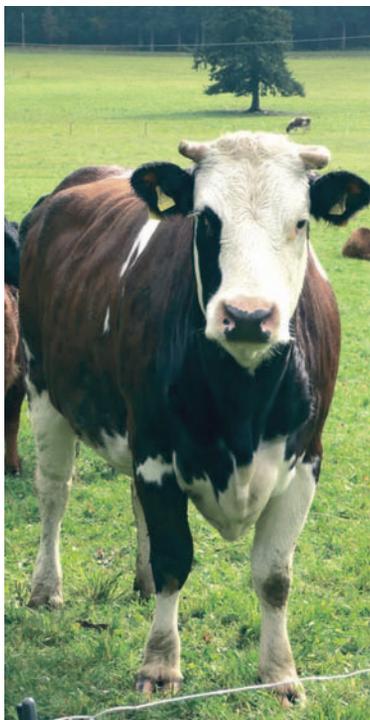


Le village d'accueil de Banette : Mauborget- petite commune du Balcon du Jura

pleine forme, malgré cette seconde tentative, continuait à déguster la bonne herbe fraîche du coin.

C'est au moment où l'on tenta un nouvel assaut que Banette se coucha, enfin, à terre, sombrant dans un sommeil réparateur pour tous ! Cinq personnes auront dû unir leurs forces pour amener l'animal jusqu'au véhicule de transport.

Cinq heures plus tard, Banette avait finalement rejoint son étable. Denis Pape,



Banette prend la pose...

soulagé, se réjouissait alors de pouvoir passer la nouvelle cloche qu'il lui avait achetée autour de son cou.

#### Retour à la case départ

Mais à Montet, Banette n'est pas heureuse. Son regard est vide, elle n'a plus goût à rien. Elle ne veut plus rien avaler et se laisse dépérir. Inquiets, l'homme qui l'héberge et l'homme qui lui a sauvé la vie comprennent que sa terre natale lui manque et décident de son retour. Après deux jours seulement d'exil malheureux, Banette retourne chez elle, dans ses verts pâturages tant aimés. Cette fois-ci, elle se laisse faire et le trajet se déroule le mieux du monde. Banette est calme comme jamais. Elle reconnaît immédiatement son ancien propriétaire qu'elle suit docilement au champ attendant à la ferme.

A son arrivée, Banette, timide, s'isole, mais le troupeau entier vient l'accueillir avec enthousiasme.

La scène est touchante. La voilà enfin de retour chez elle.

La tache de naissance sur son œil droit rend Banette reconnaissable entre mille ! Dans le troupeau, elle attire l'œil instantanément. Sa robe tachetée

la différencie également des autres plus uniformes. On la remarque de loin au premier coup d'œil !

Bienheureuse et affamée, elle se remet à manger à l'instant pour le plus grand plaisir de son ami Denis Pape qui l'observe encore un peu de loin...

#### Un nouveau départ

Banette mène, désormais, une vie simple et paisible sur les hauteurs du Jura vaudois, dans ce cadre de verdure enchanteur qu'elle ne

fite chaque jour de sa vie à la montagne dans ce paysage idyllique qui l'entoure. Elle se porte comme un charme et ne s'est pas assagiée pour un trèfle ! Elle se montre toujours plus bougonne que coopérative ! Sacrée Banette ! Mais c'est pour ça qu'on l'aime !

Chers membres de la FFW, c'est à vous que Banette doit cette nouvelle vie de tranquille bonheur. Grâce à votre générosité et à votre altruisme, elle peut, aujourd'hui, profiter de chaque



Une vie de tranquille bonheur

voulait pas quitter. Seul écueil depuis, Banette, malchanceuse, a attrapé « la mouche » l'hiver dernier. On surnomme ainsi une infection du pis, provoquée par la piqûre d'une mouche, passablement répandue parmi ses semblables. Le mal s'est développé de manière inquiétante, provoquant un abcès, puis a fini par se résorber et par disparaître. Elle a ensuite pu, heureusement, reprendre une vie normale à la ferme comme au champ.

Banette n'a pas encore atteint le mitan de son existence et pas question pour elle d'en perdre une miette ! Elle pro-

jour auprès des siens, dans son troupeau, sans qu'aucun événement perturbateur ne vienne plus assombrir son existence.

Banette a beaucoup de chance. Si certains Hommes peuvent mépriser les animaux ou en tout cas ne rien faire pour soulager leur sort, d'autres tentent désespérément de rattraper ces torts. Et c'est à de tels gens, à vous, membres de la FFW, que Banette voudrait transmettre ses remerciements si elle le pouvait.

Souhaitons-lui donc tous une longue et belle vie !

# « ...Quand tu chantes, je chante avec toi, Liberté !... »

■ Alika Lindbergh



La Liberté éclairant le monde : Celle qui symbolise notre liberté depuis 1886 !

On la chante depuis des siècles, et peut-être des millénaires. C'est quand elle nous manque que nous savons le mieux ce qu'elle est, mais la «liberté, liberté chérie» est une valeur délicate à définir avec exactitude, car elle est à la fois une évidence et d'une

grande subtilité. Elle peut, certes, être écrasée sous des tanks, étouffée par la torture, mais elle peut tout aussi bien être escamotée sous le prétexte du BIEN...

Qu'est-ce que la liberté ? Difficile à cerner exactement...

et pourtant, nous savons ce qu'elle est et à quel point elle est vitale, car tout être vivant la porte en lui. Certes, elle a ses limites, sa mesure : aucun animal social ne peut «faire n'importe quoi» qui nuise à autrui, sous prétexte que ça l'amuse : c'est là une question de survie pour toutes les espèces, sous peine d'engendrer le chaos.

## Un droit fondamental d'adulte responsable

Mais la liberté existe, elle est essentielle. Lorsque j'étais petite fille (je n'avais pas cinq ans), alors qu'à juste titre mon père, à qui je cassais les oreilles, m'intimait l'ordre de me taire, je lui dis seulement : « d'accord, je me tais, mais... ça ne m'empêchera pas de penser ! ». Je venais de découvrir la seule liberté sans limites dont nul ne pourrait jamais me priver, et je me souviens encore de cet instant, dans les moindres détails, et du sentiment de force qui m'envahit soudain, et qui se suffisait à lui-même.

La liberté de penser, et celle de choisir nos propres voies sont des libertés individuelles absolues, qui ne nuisent éventuellement qu'à nous-mêmes. Elles devraient donc faire partie de nos droits fondamentaux d'adultes responsables.

Or, ne serions-nous pas en passe de perdre sans nous en apercevoir ces libertés-là ? N'entend-on pas ponctuellement quelqu'un s'exclamer, dans un sursaut de lucidité : «...Bientôt on n'aura plus le droit de rien faire !»...

Dictateur en blouse blanche, au bon sourire humanitaire, la Société moderne, mère abusive, ne se contente pas de nous sécuriser d'une manière anti-naturelle : elle décide pour nous, elle choisit pour nous, et de plus en plus, nous prive de tout droit à l'erreur (pourtant indispensable au perfectionnement éventuel) comme on fait aux enfants de bas âge.

## En train de perdre notre libre arbitre

Selon les lois immémoriales de la nature, dont l'harmonie démontre largement la sagesse, tout animal adulte est libre de ses choix et de leurs conséquences, bonnes ou mauvaises. C'est une des données de la vie, et elle fait partie de la sélection naturelle qui assure la santé de l'espèce, tout comme les structures comportementales. Que nous soyons babouin, lionceau, caneton ou petit d'homme, les lois fondamentales de nos sociétés nous sont inculquées par l'exemple parental (fut-il souligné de petits coups de trompe, grognements, bourrades, ou morsures d'avertissement). Ensuite... c'est à nous de jouer... Munis de ce bagage naturel (donc, toujours logique) l'adulte devrait entreprendre en toute liberté le voyage de sa vie, décidant de ses options, de son évolution et de son futur (voire de son après vie si, comme certains le soupçonnent, la vie est un parcours initiatique...). Cela s'appelle : le libre arbitre, et on est en train de nous l'enlever.

C'est vrai que l'espèce homo a la funeste habitude de vouloir changer les règles naturelles. Tout au long de notre histoire, nos libertés, notre libre arbitre, ont été remis en question par des formes diverses – religieuses ou laïques – d'oppression et de répression, si évidemment violentes qu'on savait d'où venaient les coups. Aujourd'hui, nous sommes manipulés «en douce», d'une manière d'autant plus sournoise qu'elle s'infiltré dans nos habitudes ou nos esprits comme l'eau sous la porte. Enfermé dans un invisible réseau d'interdictions plus ou moins franches et d'influences «bien intentionnées», l'homme moderne reste fixé au stade infantile, où l'on vous dit constamment ce que vous devez penser, faire, ou ne pas faire. On appelle cela, souvent, le «politiquement correct», mais cela dépasse de loin le domaine flou de la politique, cela envahit tous nos choix, y compris nos plaisirs les plus légitimes, et c'est insupportable à mes yeux de libertaire.

### Des pressions inadmissibles

Je n'en veux pour exemple que la manière dont les «conseillers d'orientation» font pression sur des jeunes étudiants, sous le prétexte bonasse de les aider. Ainsi, ma belle-fille Sarah a-t-elle dû expliquer aux instances de son lycée ce qu'elle voulait faire dans la vie, et sommée de décider séance tenante – à 17 ans ! – des écoles où elle poursuivrait ses études. Il se trouve qu'elle le savait : elle souhaitait avoir une activité ayant rapport avec l'éthologie, la zoologie, et la protection des sociétés indigènes dites primitives. Incroyable, mais vrai : personne, parmi les professeurs d'un établissement réputé, ne savait ce

qu'était l'éthologie, ni qu'on pouvait étudier la zoologie à l'Université !

Sarah, qui rencontrait régulièrement chez moi le directeur du Musée de Lausanne, Michel Sartori – docteur ès sciences zoologiques – ou Jean-Jacques Barlay, zoologue spécialiste des oiseaux, dut expliquer à des gens chargés de son éducation que les animaux et la nature c'était passionnant. Ce qui n'empêchera pas ses «bien intentionnés» investigateurs de vouloir la dissuader d'emprunter une voie si marginale et de prétendre qu'il n'existait pas dans les Universités de cours consacrés à de telles futilités. En un mot, pour les conseillers en orientation, les scientifiques zoologistes ou éthologues n'existaient pas !...



Les médias gouvernent notre vie et notre manière de penser

Et de vouloir à tout prix faire rentrer dans le moule «socialement correct» cette petite tête folle et ses idées farfelues! (Je rassure mes lecteurs : âgée de 21 ans aujourd'hui, Sarah mène à bien ses choix pour défendre au mieux la vie sauvage et ceci à l'Université de Montpellier où les cours adéquats existent bel et bien...).

Je dois avouer que j'ai été révoltée de voir l'insistance avec laquelle notre société tente d'imposer ses propres options à un étudiant encore malléable dans un des domaines les plus importants et les plus personnels de la vie. Car on passe bien plus de temps avec son métier qu'avec quoi que ce soit d'autre, et il est donc préférable qu'il vous plaise à vous.

### Ces médias qui nous gouvernent

Cet exemple significatif n'est pas isolé : notre société se mêle de tout, fourre son nez partout, à coup de formulaires, de questionnaires, souvent d'une indiscretion choquante. Nous sommes épiés, répertoriés, fichés. On décide pour nous de tout, y compris de ce que nous devons boire, manger, ou éviter, de la manière dont nous devons nous soigner, et même mourir. Il faut une grande détermination et un sacré caractère, croyez-moi, pour résister aujourd'hui à une hospitalisation qu'on veut absolument vous imposer, alors que ce que vous souhaitez, c'est de finir vos jours chez vous, sans acharnement thérapeutique, un peu plus tôt (peut-être), mais auprès de votre animal familier. Disposer de sa propre peau et décider de sa propre mort me semble élémentaire, pourtant. Or, on essaye de faire croire à beaucoup de vieillards intelligents qu'ils n'en ont pas le droit, en préférant de vigoureux «je vous l'interdis!», qui ne correspondent à aucune vérité légale, et auxquels mon merveilleux et insupportable vieux grand-père anarchiste répondit par un pied de nez...

C'est vrai que tout cela ne nous est pas imposé à coups de trique – du moins dans nos pays – mais, sournoisement, ça nous est injecté à travers journaux, radio, télévision et affiches (ces médias qui nous gouvernent) dégoulinants de bonnes intentions, et nous traitant comme des enfants atardés, diffusant à l'envi le «C'est pour ton bien !» de notre passé immature et agitant sous notre nez des visions de tous les malheurs qui nous attendent si nous persistons à nous «mal conduire».

Ainsi, fumer du tabac ou boire de l'alcool est de plus en plus frappé d'anathème. Pour ceux qui savent décrypter les signes, l'interdiction à bref ou long terme est à craindre ; la prohibition rôde derrière les conseils pontifiants et une confusion systématique entre l'usage et l'excès. «Pour notre bien» ? voire !... il est à craindre que les vrais mobiles cachés derrière ces bonnes intentions dont l'Enfer est pavé ne soient à la fois sordides et stupides, et que, tout simplement, le diable ne se fasse ermite pour nous bernier.

#### Les animaux ont la mesure

L'excès en tout est néfaste – ce n'est pas une raison pour discréditer l'usage. L'excès de sport, quel qu'il soit, de médicaments (cela va sans dire !), de soleil, de bains de mer, de fruits, de cuisine raffinée, de sommeil, de chaud, de froid, et même de travail, de toutes choses, en soi bénéfiques, est contre-indiqué, voire dangereux. Ne jamais lire ou trop lire, ne jamais faire l'amour ou ne faire que ça, c'est également regrettable. Est-ce pour cela qu'on devrait jeter la suspicion sur toute activité physique, sur les promenades au soleil, les bons repas entre amis, la sieste bienvenue, le travail passionnant, les plaisirs de l'amour ?

Seulement voilà : l'homme n'a pas – ou plus – le sens de la mesure, et la société le pousse aux excès dans les domaines qui l'arrangent, tout en désapprouvant les autres.

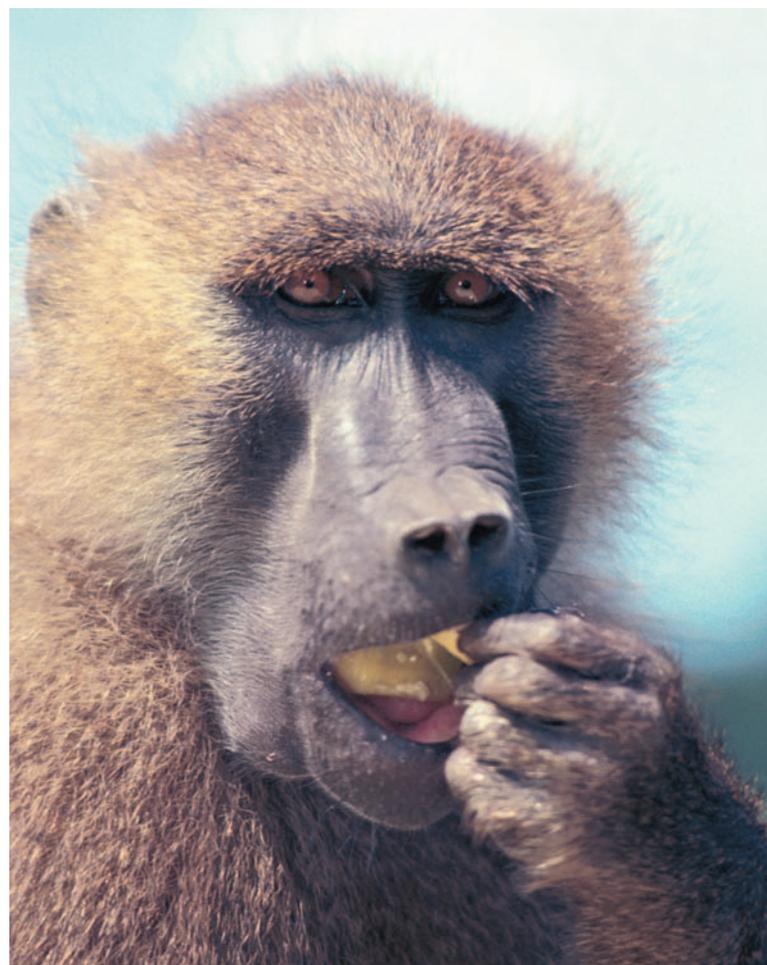
Les animaux qui (comme le disait Lord Aspidall des gorilles) : « ne sont peut-être pas plus intelligents que les hommes, mais en revanche sont sûrement beaucoup plus sages » n'ont pas notre funeste tendance à l'exagéra-

tion. Seuls quelques animaux domestiques, dénaturés par la vie anormale que l'homme leur impose, ont tendance à la glotonnerie. Mais tous les papillons, les singes, et bien d'autres espèces, s'enivrent à l'occasion avec des fruits fermentés. Certains oiseaux adorent s'enfumer ou absorber des graines qui seraient toxiques en quantité, mais seulement stimulantes consommées avec parcimonie. Le plaisir offert par la nature est toujours un bonheur pour tout animal qui n'a entendu prêcher par aucun Savonarole le jeûne et l'abstinence, mais on n'a jamais vu d'alcooliques mourir d'éthylisme ou battre leur campagne chez les animaux amateurs de jus fermenté. Il n'y a pas de viols collectifs chez les cerfs, pourtant notoirement portés sur la bagatelle. C'est qu'ils ont la mesure.

#### Notre choix

L'homme, seul, s'autodétruit par ses excès. L'homme seul manque de bon sens. Mais... ne serait-ce pas un des moyens créés par notre espèce pour réguler notre démographie anarchique ? On peut se poser la question, car, là où, en effet, on voit des animaux devenir suicidaires, il y a toujours surpopulation. Mais ceci est une autre histoire – et le problème le plus grave sans doute de l'humanité contemporaine.

Revenons-en aux excès humains et à l'instinctive modération animale, avec un exemple qui, immanquablement, sera de saison une fois de plus l'été prochain : le bain de soleil. Enormément d'espèces animales, des reptiles aux mammifères en passant par les oiseaux adorent se prélasser au soleil. Quand les premiers rayons du soleil do-



Le plaisir d'un bon repas (babouin savourant un fruit)

rent le sommet des arbres de la forêt amazonienne, les singes gagnent les plus hautes branches et s'y laissent inonder de lumière. Je le sais : je les ai vus. Mais j'ai constaté aussi, à chaque fois, que dès que la chaleur s'intensifiait quelque peu, ils redescendaient tous à l'ombre des feuilles. Aucun bain de soleil limier n'a jamais duré des heures jusqu'à cuisson complète comme on voit sur nos plages. Il en est de même de ma chienne qui, ponctuellement, va s'étendre quelques minutes dans une tache de soleil, mais n'aurait jamais la stupidité d'y stagner jusqu'à ce que son petit ventre rose vire au cramoisi. Seul l'homme est assez «bête» pour s'infliger volontairement de dangereuses lésions dermiques.

Personnellement, au risque de scandaliser et de passer pour cynique, j'estime cependant que tant qu'on n'empiète pas sur la liberté d'autrui, on a le droit – ou devrait l'avoir – de s'autodétruire si c'est notre choix. C'est ainsi que la sélection naturelle élimine les irresponsables et les imbéciles, et c'est tant mieux pour l'espèce. Je n'oblige bien entendu personne à tomber d'accord avec moi, la liberté de rejeter une idée qui nous choque restant une de nos dernières vraies libertés !

#### La démesure est le propre de l'Homme

Revenons donc aux constats. Comme l'usage de la torture, l'exagération criminelle est le propre de l'homme. A partir des plus agréables dons de la

Vie, l'homme destructeur crée du dangereux, du répugnant, du douloureux. Le sublime plaisir sexuel vire à la débauche et au viol, collectif ou non. Le pétillant effet de l'alcool des fêtes, le verre anti-stress, le coup de fouet bienvenu, la gaieté légère, deviennent ivrognerie voire alcoolisme. Les repas indispensables, raffinés pour devenir des plaisirs à partager en « agape », deviennent goinfrierie répugnante... etc... Dans la nature sauvage, il n'y a pas d'obèses, de maniaques sexuels, de drogués ou d'alcooliques : il y a seulement le plaisir – des plaisirs, des bonheurs, des joies pour mieux vivre, ponctuels et d'autant plus magiques.

Le plaisir à savourer est une nécessité vitale : il permet de « recharger ses accus » et, après « les moments de fête », qu'elle soit un bon cigare, un repas exquis, un verre de champagne, une nuit d'amour, de repartir plus fort, « la mécanique relancée » vers les difficultés à affronter inévitablement. Même lorsqu'ils ne sont pas inoffensifs, ces bonheurs utilisés sans excès, peuvent avoir plus d'avantages que d'inconvénients, et même être une véritable thérapie.

### Savourer avec respect les dons de la vie

Je ne fume pas – parce que je n'en ai pas envie : je ne prêche donc pas la tolérance pour moi-même, les campagnes anti-tabac ne me concernant pas. Mais, si j'ai perdu, certes, deux amis très chers parce qu'ils fumaient beaucoup trop, je suis convaincue que le petit cigare d'après-dîner que fumait mon père a peut-être prolongé sa vie en lui appor-

tant du plaisir, un havre de détente dans une existence psychologiquement éprouvante, qui, sans de telles étapes, l'eût détruit. Sans son apéritif du soir qui le rendait joyeux, mon premier compagnon, exténué par son travail, aurait sans doute sombré dans la dépression et... que les anxiolytiques vaillent mieux que le whisky est discutable !...

Le coup de fouet euphorisant d'un verre à l'heure du « coup de barre », cela fait partie des dons de la vie, c'est bon pour la santé, dans la mesure où c'est bon pour le moral. La fête et tout ce qui en fait partie est bon, et même indispensable : Tant pis pour les puritains, les grincheux, les peureux et les pisse-vinaigres ! Le droit aux petits bonheurs, qui éclaireraient des vies parfois douloureuses comme de petites bougies, devrait être imprescriptible, car la société où nous vivons se charge des coups durs. La grande et libre Arletty, connue pour son humour « parigot » disait : « ... dans la vie, j'ai eu des hauts et des bas... je préfère les

hauts ! » A moins d'être masochiste, (hélas ! beaucoup de nos pauvres contemporains le sont !) on ne peut qu'être de son avis.

Je passe pour quelqu'un de gai qui voit toujours le côté ensoleillé de la rue sans en nier l'ombre. Ceci, je le sais, a sauvé la jeunesse de corps et d'esprit qu'on veut bien me reconnaître. Quand on me demande quel est le secret de ma forme, je réponds qu'outre le contact quotidien et rafraîchissant avec les animaux et la nature, j'ai, toute ma vie, laissé aux plaisirs leur place légitime. J'ai fait la fête, et, grande ou petite, je la fais toujours, après les activités parfois harassantes que je dois mener à bien. Je n'en ai pas honte, car tous les animaux s'accordent des plaisirs, et les animaux, dans leur édénique innocence, ont toujours raison.

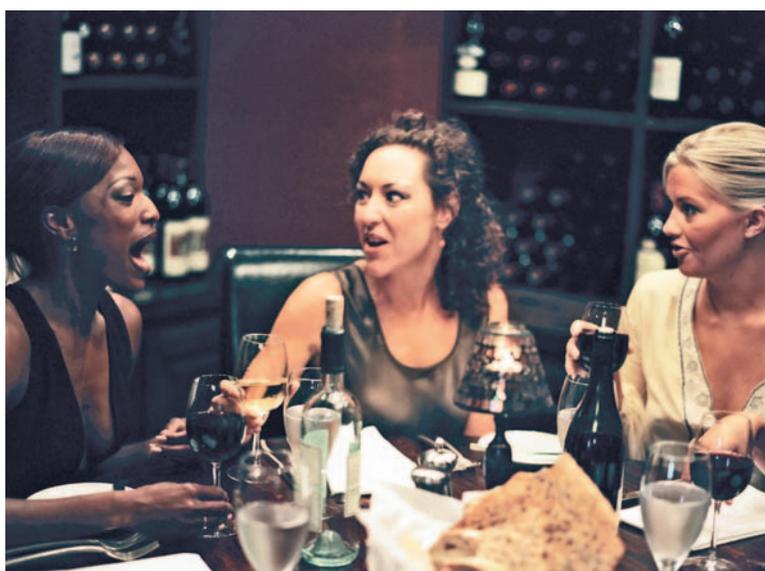
### Quant le slogan valable devient odieux

Pour moi, qui ne suis ni alcoolique, ni obèse, ni adepte des bains de soleil-rôtissoire, j'aime le vin, la bonne chère,

la lumière, qui stimulent ma joie de vivre. Dans cet état d'esprit, je dois avouer mon exaspération à voir partout inscrit « Le tabac tue » ou « L'alcool est dangereux pour la santé », que le soleil (sans que la vie sur terre n'eût pu s'épanouir) est nocif, que je suis priée de manger « 5 fruits et légumes » par jour, de ne pas manger « trop gras, trop sucré, trop salé » etc... etc... Tous ces slogans, valables en ce qui concerne l'excès, sont odieux lorsqu'on parle d'usage plaisant. Cela me rappelle l'affiche apposée dans le réfectoire de mon école, où les enfants sous-alimentés de la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale pouvaient lire le ridicule slogan : « Le gourmand creuse sa tombe avec les dents ! » Cela m'indignait et me révoltait aujourd'hui : j'ai en horreur cette pontifiante immixtion dans ma vie privée, ce doigt grondeur agité sous mon nez, ce jugement moral destiné à me culpabiliser pour d'innocents plaisirs qui ne font aucun mal à autrui.

C'est que je suis née, comme une louve, pour vivre libre, c'est que je suis une adulte. Les animaux sauvages sont plus adultes que nous ne le serons jamais, et bien plus responsables... nous pourrions le redevenir, si seulement la société cessait de nous traiter comme des bébés, nous cesserions peut-être de nous conduire comme tels ?

Pour moi, née libre, j'entends bien mourir libre, seule responsable de mes choix, car «...Quand tu pleures, je pleure avec toi Liberté!...»



La fête entre amis, un don de la vie

# Alerte pour les abeilles et autres butineurs

■ Frédéric Jacquemart (Sous-titres par la rédaction)



L'abeille dans son rôle prépondérant pour la nature.

Dans une surprenante indifférence des décideurs économiques et politiques, le monde vivant se désagrège, la biodiversité s'effondre et, avec elle, la possibilité pour l'humanité de poursuivre son histoire.

Parmi les espèces en danger, il en est qui jouent un rôle particulier et dont le déclin pourrait bien précipiter les événements. Parmi celles-ci, les insectes pollinisateurs,

qui permettent à de très nombreuses plantes de porter fruits et graines, sont à la fois particulièrement importants, mais aussi particulièrement menacés actuellement.

Puisque l'organisation du monde vivant importe peu à la majorité des humains, parlons «concret» : 84% des espèces végétales cultivées en Europe dépendent directement de la pollinisation par

les papillons, mouches, bourdons et abeilles, avec un rôle très largement prépondérant de l'abeille domestique (en Europe : *Apis mellifera*).

On pourra même convaincre les économistes que le sujet est d'importance : la valeur économique mondiale de cette fécondation par les insectes est estimée à plus de 900 milliards d'euros par an ! Et ce, sans compter les effets indirects.

## Le destin de l'Homme est lié au destin des abeilles

L'abeille domestique a co-évolué avec l'Homme et ses cultures, il y a aussi co-dépendance de ces trois classes d'êtres vivants. Or, ces dernières années, on assiste à un véritable dépérissement progressif des abeilles dans le monde, qui peut prendre, en certains lieux et temps, des allures catastrophiques, pouvant atteindre jusqu'à 90% des ruches !

De tels problèmes découragent de plus en plus d'apiculteurs (l'immense majorité sont des amateurs), ce qui potentialise les effets.

Il aura fallu attendre le printemps 2007, avec le «Colony Collapse Disorder» (syndrome d'effondrement des colonies) aux USA, avec des pertes considérables, tant au niveau des abeilles qu'au niveau des récoltes, pour que l'opinion publique soit enfin sérieusement alertée par les médias.

Le GIET n'est pas spécialiste des abeilles, même s'il travaille depuis plusieurs années sur ce dossier. Ce n'est donc pas en tant que tel qu'il intervient ici, à la demande de la Fondation Franz Weber. Cette dernière, qui, dans de nombreux cas, est à la pointe du combat pour la préservation du monde vivant, désire, d'une part, alerter le public sur la gravité des conséquences de ce déclin des abeilles, prévenir les désordres écologiques que les tentatives de traitement de ce problème risque fort d'entraîner et, peut-être surtout, de susciter une mobilisation des apiculteurs et des scientifiques pour regrouper des informations, y compris certaines, dont le caractère

«sensible» fait qu'elles ont du mal à sortir au grand jour, et potentialiser les actions.

Après un bref résumé de la situation, nous évoquerons quelques dérives possibles et nous ferons appel à des informations sur un aspect qui nous semble avoir été largement négligé par l'expertise.

### Phénomènes néfastes générés par l'inconscience humaine

L'histoire, actuellement inquiétante, donne une très bonne illustration des conséquences du mode de pensée dominant contemporain.

*Apis mellifera*, l'abeille domestique européenne, est sujette à un certain nombre de maladies avec lesquelles elle est en équilibre, moyennant une mortalité annuelle non négligeable d'environ 10% des colonies par an. Récemment, divers agents pathogènes venus d'ailleurs ont considérablement aggravé la situation. Le plus grave est un acarien, le *Varroa*, qui était un ectoparasite de l'abeille asiatique *Apis ceranae*, laquelle se débarrasse suffisamment bien de ce parasite par un mode de toilettage efficace.

Comme il est ancré dans les mentalités que «tout peut être mis n'importe où», sans tenir compte de l'historicité des éléments, des transports intempestifs ont entraîné le contact entre *Apis ceranae* et *Apis mellifera*, et le passage du *Varroa* de l'une à l'autre. A noter que cet a priori absurde «tout peut être mis n'importe où» a entraîné le phénomène des espèces invasives, qui est une grande cause d'extinction des espèces dans le monde, et est un des principes de base de

la production des Organismes Génétiquement Modifiés ou OGM !

Ce *Varroa jacobsoni*, ou *Varroa destructor*, entraîne une très forte mortalité chez les

avec des marchandises et qui attaque les apidés et les araignées, etc.

Le syndrome de dépeuplement observé en Espagne a été attribué par certains à



La beauté éphémère d'un papillon, une image du passé

abeilles, d'autant qu'il véhicule aussi des virus.

D'autres pathogènes ont été également importés, tels le coléoptère *Anthina tumida*, originaire d'Afrique du sud et qui mange le couvain, le frelon *Vespa velutina nigrithorax*, importé de Chine

*Nosema ceranae*, originaire d'Asie lui aussi, dont, en tout cas, la présence et la redoutable pathogénicité ont été attestées.

D'autres facteurs, non infectieux, résultent eux aussi des «améliorations» apportées par nos redoutables ingé-

nieurs. Ainsi, la malnutrition des abeilles est un facteur de fond dans le dépeuplement des ruchers. Elle est consécutive aux profondes modifications des pratiques agricoles des dernières décennies : disparition des haies, grandes monocultures céréalières, chute de la biodiversité végétale par un usage intensif des herbicides, aggravé par les plantes OGM tolérantes au glyphosate notamment, une gestion des bords de route et des sous-bois destinée à « faire propre », empêchant la floraison des espèces sauvages, sélection des plantes sur quelques caractères jugés seuls importants etc.

### Tabous : les intérêts financiers de l'industrie agrochimique

Evidemment, dans le cadre des pratiques agricoles et domestiques (ces dernières étant trop souvent oubliées) nocives pour les abeilles, les insecticides ont une place de choix. On sait les problèmes rencontrés par les apiculteurs après des épandages d'insecticides. On se souvient aussi de leur révolte contre les insecticides systémiques comme le Gaucho ou le Régent. Nous reverrons, pour ce type de produit, à l'excellent ouvrage de Nicolino et Veillerette sur les pesticides. C'est un domaine dans lequel, comme chaque fois que de grands intérêts financiers sont en jeu, il est très difficile d'obtenir des informations fiables. Nous reverrons ci-après quelques questions que nous nous posons à ce sujet, mais nous ne pouvons résister à livrer un extrait de l'expertise de la Commission des Toxiques française, séance du 18 décembre

2002, intitulée «Evaluation des risques pour les abeilles de l'utilisation de la préparation Gaucho (imidaclopride) utilisée pour le traitement des semences de maïs». On comprendra mieux, en lisant cela, les difficultés que l'on peut rencontrer lorsqu'on aspire à se faire une idée claire sur ces sujets :

*«L'ensemble de ces études souffre de grandes insuffisances sur le plan méthodologique. Au niveau de la présentation des rapports d'essais, les points suivants sont à déplorer : un manque de rigueur dans la présentation des résultats obtenus, la pauvreté des représentations graphiques, le fait de ne pas disposer des résultats bruts et le manque de description des tests utilisés et des résultats statistiques». Et ainsi de suite.*

### **Il faut aussi admirer la conclusion de ce rapport d'expertise :**

*«L'évaluation du risque réalisée ne permet donc pas de démontrer que le traitement de semences de maïs par la préparation Gaucho puisse être seul responsable au niveau national de l'ensemble des dépopulations de ruches, de troubles comportementaux, des mortalités d'abeilles et plus globalement de la baisse de la production apicole». Sic. Il faudrait faire un jour un article sur l'expertise et les comités d'experts...*

### **Les OGM précipitent le mouvement**

Cette succession de maladies nouvelles, couronnée par ce syndrome d'effondrement des colonies, très probablement lié à la conjugaison de plusieurs facteurs, crée de très graves difficultés aux apiculteurs dans l'exercice de leur profession.



En danger: Le beau et noble métier de l'apiculteur

Actuellement, un professionnel travaille avec, au grand minimum, deux cent ruches, souvent mille ou plus. Il doit, en outre, transporter ses ruches sur les lieux adéquats en fonction des saisons (transhumance des ruchers) et des cultures. Les récoltes de miel ont lieu en pleine chaleur, avec des combinaisons fermées. Même avec la mécanisation, l'apiculture est un métier pénible et de rentabilité très aléatoire. Avec les difficultés rencontrées ces dernières années, de nombreux professionnels ont fait faillite et de très nombreux amateurs ont renoncé. Il en résulte bien évidemment une aggravation de la baisse du nombre d'abeilles et de la fécondation des plantes. Un cercle vicieux est amorcé, et l'arrivée des OGM ne va rien arranger.

En dehors de leurs actions directes (réduction de la bio-

diversité par accroissement de l'usage des herbicides totaux, action éventuellement toxique des plantes génétiquement modifiées pour produire un insecticide ou des inhibiteurs de protéases) sur lesquels il est difficile actuellement de faire le point tant les publications sont insuffisantes, l'action des OGM sur le marché des produits de l'apiculture risque fort de précipiter le mouvement d'abandon des apiculteurs.

Des produits, car, on l'oublie trop souvent, l'abeille ne produit pas que du miel, mais aussi de la cire, de la propolis, de la gelée royale et du pollen, ce dernier étant essentiellement vendu en magasins diététiques, pour une clientèle qui, a priori, ne devrait pas être tentée d'acheter des produits d'OGM, et qui est consommé cru... avec les éléments transgéniques intacts ! Au-

tant dire qu'en cas de contamination du pollen par des OGM, l'apiculteur peut dire adieu à ce marché. Or, une abeille butine dans un rayon de 3 km et peut aller jusqu'à au moins 10 km en cas de besoins non assouvis.

### **Partis pris des tribunaux**

Le maïs n'a pas besoin des abeilles pour être pollinisé, ce qui ne veut pas dire que les abeilles ne le pollinisent pas. En tout cas, elle sont très avides de ce pollen, qui peut représenter jusqu'à 40% de la consommation en période propice.

Maurice Coudouin, apiculteur du sud-ouest de la France, a fait constater sous contrôle d'huissier que le pollen de ses ruches était contaminé par des cultures de maïs génétiquement modifié. Ayant saisi les tribunaux, M. Coudouin fut condamné (sentence confirmée en appel) car, selon les

## Appel aux informations

### Qu'en est-il des substances volatiles ?

Nous l'avons annoncé au début, cet article est surtout un appel à réactions, mais aussi à informations.

La caractéristique la plus frappante des syndromes d'effondrement des colonies est que l'on ne retrouve pas d'abeilles mortes dans ou devant les ruches. Une ruche, en bon état au sortir de l'hiver, avec des réserves de pollen et de miel, voit sa population disparaître sans laisser de trace.

Les apiculteurs, rôdés à l'observation des abeilles et de la nature en général, ont noté des aberrations de comportement de plus en plus fréquentes de leurs abeilles. Des observations ont été faites de cas où des abeilles restent littéralement scotchées sur du tournesol (« amoureuses à en mourir » selon l'expression d'un témoin) ; des cas où les insectes se retrouvent massivement dans un endroit incongru où ils meurent etc. Il a été dit, pour les insecticides systémiques, qu'ils désorientaient les abeilles, qui ne trouvaient plus la ruche.

Pour des raisons qu'il serait trop long d'expliquer ici, nous recherchons des informations concernant les hypothèses suivantes :

Les plantes peuvent émettre des substances volatiles (terpènes notamment) qui jouent le rôle de signaux de communication avec d'autres plantes ou des insectes. Il se pourrait que, du fait des sélections, d'usage d'insecticides et/ou de modifications génétiques, de nouvelles molécules soient émises, qui perturberaient le comportement des insectes butineurs, très sensibles à ces composés volatils.

Ainsi, le tournesol est normalement en très grande partie pollinisé par les abeilles. A la suite des sélections modernes, le tournesol devient indépendant des abeilles pour sa fécondation. Il se pourrait que du fait de cette indépendance, la sélection par les abeilles n'opérant plus, de nouveaux terpènes volatils soient synthétisés par la plante, qui perturberaient le comportement des butineuses. Est-ce réel ? Si oui, est-ce limité au tournesol ?

Lorsqu'une plante est soumise à un insecticide systémique tels le Gaucho ou le Régent, il est possible que son métabolisme soit perturbé. Là encore, il est possible que des molécules nouvelles apparaissent, qui, là encore, modifieraient le comportement des butineuses. En ce cas, tester le produit insecticide sur l'abeille n'apporte pas les bonnes informations, puisqu'il s'agit d'une modification de la plante sous l'effet de la substance chimique.

Le cas est à peu près identique avec les OGM, où le ou les gènes introduits peuvent perturber le métabolisme de la plante. Les comparaisons avec une plante normale ne sont pas assez précises pour mettre en évidence une différence de production de terpènes.

Encore une fois, nous ne savons pas si ces hypothèses sont réalistes. Il s'agit de pistes de travail pour lesquelles nous avons besoin d'aide. La Fondation Franz Weber et le GIET sauront garder la plus grande discrétion si nécessaire.

magistrats, c'était à l'apiculteur de mettre ses ruches suffisamment loin des OGM! De manière à lever tout doute, parfaitement compréhensible, sur la véracité des faits, il convient de citer textuellement l'arrêt de la Cour d'Appel d'Agen du 12 juillet 2007 :

*«Les époux Coudouin, qui connaissaient l'activité de Monsieur Ménara cultivant depuis 2005 des champs de maïs transgéniques sur les parcelles de terre lui appartenant, lequel ne faisait pas mystère de renouveler en 2007 les plantations de semences de maïs OGM sur ses terres, pouvaient s'abstenir pendant cette période critique de pollinisation de déposer leurs ruches à*

*proximité de ces parcelles parfaitement identifiées ;*

*Ainsi, sur ce point, comme le*

*premier juge l'a relevé, le trouble invoqué dépendait dans une large mesure de l'attitude*



Où nous mènera le maïs transgénique ?

*de l'apiculteur qui, informé des résultats de l'expérimentation à laquelle il avait été procédé en 2006, devait ou en tout cas avait la possibilité de s'abstenir de placer ses ruches dans les zones et pendant la période à risques pour éviter un dommage ainsi redouté».*

### Apiculteur : un métier de plus en plus impossible

Les apiculteurs transhument, mais ne peuvent pas mettre leurs ruches où ils veulent et quand ils veulent. Il leur faut l'accord des propriétaires des terres sur lesquelles séjournent leurs ruches, accords qui datent généralement de plusieurs décennies, et les dates d'implantation sont dictées par l'état de la végétation. Au to-

tal, il appartient donc à l'apiculteur :

- de disposer ses ruches en dehors de toute contamination possible (à noter qu'en cas d'essai d'OGM en plein champ, le pollen contaminé peut alors contenir des substances non autorisées à la consommation...);
- de faire procéder à ses frais à des analyses coûteuses pour savoir s'il doit ou non étiqueter ses produits comme contenant des OGM ;
- de subir le contre-coup commercial de cet étiquetage en cas de contamination avérée.

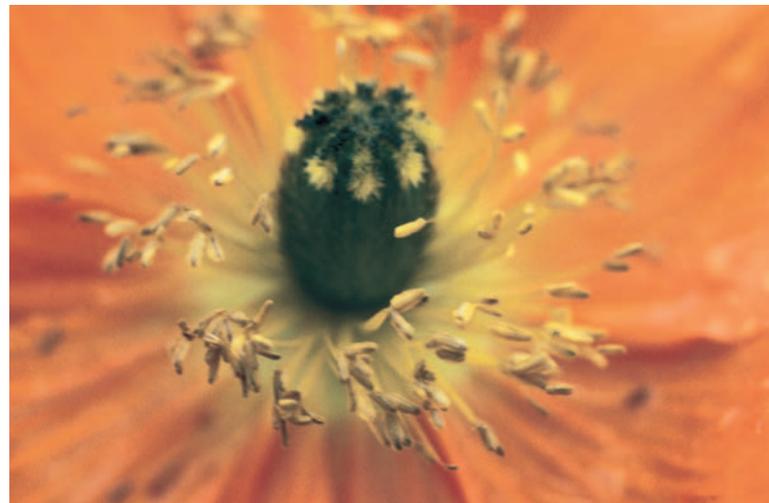
En dehors du pollen, pour lequel les conséquences sont claires, le miel, bien que contenant peu de pollen, en contient tout de même. Or, cet aliment, s'il est très chargé symboliquement, n'est pas indispensable. Terminer son image revient à prendre un sérieux risque commercial. Bref, si une très grande partie des agriculteurs sont menacés par les OGM, les apiculteurs sont vraiment en première ligne et, corrélativement, les abeilles aussi.

En Ardèche, à Lussas, petite commune connue pour son festival du film documentaire, trois champs de maïs transgéniques ayant été plantés pour la société Limagrain (graines Villemorin, pain Jaquet etc.), les apiculteurs ont fait analyser le pollen de ruches du secteur et les premiers résultats indiquent une contamination d'un rucher situé à 2 km de là. En annonçant ce résultat, ils ont manifesté en brûlant une urne (pour montrer dans quel mépris les élus tiennent la volonté des citoyens qui, rappelons-le,

sont hostiles aux OGM en agriculture à plus de 80%). La profession commence, en France, à se mobiliser, avec un peu de retard, mais fermement.

### Des solutions qui n'en sont pas

Face à cette crise très grave, des solutions techniques sont proposées. Comme souvent, elles conduisent à aller plus avant dans le même



Quel avenir pour le pollen ?...

sens, dans celui de l'artificialisation, générant de nouveaux problèmes ou en aggravant d'anciens, et ainsi de suite.

Les abeilles sont malnutries? Il leur faut des fleurs qui fournissent nectar et pollen. Il existe des jachères, fleurissons-les. Malheureusement, les jachères abritent aussi des espèces sauvages, importantes à préserver et les fleurs les plus intéressantes pour les abeilles domestiques ne le sont pas forcément pour les quelques 900 espèces d'abeilles sauvages, elles aussi en danger, du fait notamment de la quasi disparition des cultures fourragères traditionnelles, qui compensaient, de

ce point de vue, la régression des milieux naturels spontanés, et l'abus d'herbicides.

Citons un avertissement diffusé via internet par Serge Gadoum et Pierre Rasmont (un des très rares spécialistes des apidés) intitulé « Jachères apicoles et jachères fleuries : la biodiversité au menu de quelles abeilles ? » :

«... Les jachères fleuries constituent donc a priori une initia-

ment l'intérêt pour l'entomofaune. En effet, de nombreuses espèces d'insectes ne fréquenteront probablement pas ces jachères et seules les espèces les plus ubiquistes, donc les plus communes, en bénéficieront».

D'autres «solutions» sont proposées et pour certaines, déjà en chantier. Citons, par exemple :

- une plus grande sélection des reines, pour avoir des résultats d'études plus homogènes.

Aux USA, les reines sont hypersélectionnées et on a vu le résultat avec le Colony Collapse Disorder. Une plus grande variété génétique aurait sans doute atténué la gravité du phénomène ;

- importation d'espèces asiatiques et/ou africaines tolérantes au *Varroa destructor*. On croit rêver (ou plutôt cauchemarder) !

- créer une nourriture artificielle.

Mais le «miel» synthétique existe déjà et, pour la pollinisation, ce sera le pinceau.

- traitement antibiotique des abeilles.

Cette pratique vient d'être interdite par l'Union Européenne, mais pour combien de temps ?

- et, bien entendu, on s'affaire déjà à préparer des abeilles OGM.

En tout cas, une mobilisation est nécessaire en faveur des abeilles, qui dépasse les seuls apiculteurs. Tout le monde est concerné.

■ Dr. Frédéric Jacquemart  
président du GIET

tive potentiellement intéressante dans une optique de conservation de la nature. Plusieurs variétés horticoles étrangères à la flore française (*Zinnia*, *Cosmos* et *Phacélie*, originaires d'Amérique ; *Bleuets* sélectionnés...) font partie des mélanges imposés pour les jachères fleuries. Leur semis et leur dissémination potentielle dans les espaces naturels accroît l'artificialisation des milieux et est susceptible de nuire aux phytocénoses. A cet égard, la Stratégie Française pour la Biodiversité nous rappelle que l'introduction d'espèces exogènes est la seconde cause de disparition des espèces dans le monde. Par ailleurs, l'utilisation d'espèces végétales exogènes dans les jachères en limite considérable-

# OGM en plein air dans le Canton de Vaud - comment est-ce possible ?

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) veut planter du blé transgénique en plein air, à Pully (VD), en banlieue de Lausanne, à la demande de l'Université de Zürich et de l'EPFZ. Pully fait partie d'un projet de 27 études du Fonds national suisse (FNS) qui tient son mandat du Conseil Fédéral. L'expérience devrait débuter en mars 2008 et se poursuivre jusqu'aux environs de 2010. Son objectif est d'établir les risques et l'utilité de la dissémination des plantes génétiquement modifiées (PGM). Les risques juridiques et éthiques y sont autant étudiés que les risques biologiques.

## Désinformation, propagande et fait accompli

A Pully, on teste spécifiquement la résistance du blé aux champignons et son impact sur les organismes vivants environnants, notamment les conséquences d'une transmission d'OGM aux plantes sauvages. Le champ choisi dans la commune de Pully se trouve dans le centre viticole de Caudoz et dépend de la station de recherche agronomique. Sur place, le sol est déjà testé par la culture d'un blé non-transgénique.

La municipalité a décidé de ne pas s'opposer au projet. Les craintes de la population sont pourtant manifestes. On a délibérément mal in-

formé les indigènes qui ont été mis devant le fait accompli. Et lorsqu'on prévoit des opérations de communication, sous couvert d'explications scientifiques, on ne cherche qu'à valoriser le transgénique. On est en plein dans la propagande pro-OGM.

Au même titre que les associations de protection de l'environnement (27 d'entre elles ont déposé une opposition au projet à l'OFEV), la plupart des riverains et des habitants de la région s'opposent à la plantation et cherchent à faire entendre leur désaccord. Leurs inquiétudes - que personne n'écoute sérieusement - sont pourtant légitimes.

## On ignore tout des risques

On leur promet, pour les rassurer, qu'il ne s'agit que d'une expérience. Chacun sait, cependant, qu'une expérience est rarement faite pour faire office d'épilogue !

Au stade actuel des connaissances scientifiques, il faut oser le dire, on ignore tout des risques encourus, à plus ou moins long terme, par les cultures environnantes et par la population en contact avec des OGM. Les expériences ne devraient par conséquent pas se faire en plein air dans l'environnement et d'autant moins au milieu de zones résidentielles ! Elles

doivent, à moindre mal, continuer à se dérouler en milieu confiné. La dissémination expérimentale comporte bien trop d'inconnues et reste indiscutablement trop dangereuse.

Ce n'est pas anodin, d'ailleurs, si les autorités fédérales ont demandé un plan d'urgence aux expérimentateurs ! On dit, pour calmer les passions, que ces essais ne présentent aucun danger et que l'on peut, de toute façon, décider de les stopper à tout moment. La deuxième affirmation ne met-elle pas en doute la première ?

On reproche aux opposants de diaboliser les OGM, mais à l'inverse, l'absence de questionnement de certains semble d'une étonnante crédulité !

## Légèreté stupéfiante des autorités

Bien que l'expérience de Pully soit autorisée sous des conditions draconiennes, la dangerosité de ces organismes restant trop mal connue: comment ne pas s'alarmer? On ne peut pas faire confiance les yeux fermés pour ensuite, faute d'avoir prévenu, devoir guérir ! Le transgénique pourrait pourtant avoir des conséquences irréversibles pour l'humain comme pour la biosphère. Personne ne veut d'une science inactive, mais elle doit

impérativement connaître, accepter et choisir ses limites.

Les populistes de la section Lavaux-Oron ont recueilli 1331 signatures d'opposants, afin de tenter de faire pression sur le pouvoir politique. Le 12 septembre le document - demandant « d'agir auprès de la Confédération pour interdire la dissémination d'OGM sur le territoire communal » - a été remis au Conseil communal de Pully qui l'a transmis à la Municipalité. L'Exécutif, non compétent, l'a finalement ren-



Une symbolique forte et positive du blé existe depuis l'Antiquité, l'épi ne doit pas devenir synonyme de malheur... !

voyé à Berne. Le POP dénonce la légèreté stupéfiante avec laquelle cette pétition a été reçue par les autorités.

## La volonté populaire bafouée

La voie de recours semblant plus prometteuse, une action juridique commune de riverains habitant dans un rayon d'un kilomètre de la

parcelle s'organise. Pully sera la troisième expérience en Suisse de culture de plantes génétiquement modifiées en plein champ. Ces essais ont chaque fois été controversés.

La population a compris que d'accepter ceux-ci sans rien dire revient à accepter un projet de société dans son ensemble. Et, le peuple suisse ne veut pas du transgénique. En tout cas pas tant que les connaissances scientifiques sur le sujet n'aient progressé. Pour l'heure, le souci de santé publique et de biodiversité doit primer sur les projections industrielles.

Il sait, au demeurant, que la Suisse ne peut pas être concurrentielle par les prix sur le marché mondial et que son seul atout est l'image

d'une production de haute qualité qui garantit les exportations.

Les essais menés à Pully sur le blé transgénique aboutiront à moyen terme à son utilisation dans l'alimentation. Et ceci est en totale contradiction avec l'opinion exprimée par la population. Le peuple suisse ayant déjà exprimé dans les urnes ses craintes face aux OGM. Le Moratoire sur le génie génétique a été voté en 2005. Pourquoi ne pas en tenir compte ?

#### Un état de non-droit en perspective

Malgré le préavis négatif du Conseil Fédéral et du Parlement, le 27 novembre 2005, le peuple suisse a effectivement accepté par 55,7% des voix l'initiative populaire fédérale

« Pour des aliments produits sans manipulations génétiques ». Le pays a donc introduit un moratoire de cinq ans. Il spécifie que « l'agriculture suisse n'utilise pas d'organismes génétiquement modifiés durant les cinq ans qui suivent l'adoption de la présente disposition constitutionnelle ». Le texte a été accepté à l'unanimité des 26 cantons - fait rarissime ! Les citoyens ont ainsi clairement fait connaître leur choix : une agriculture exempte de manipulations génétiques. On voulait protéger le sol suisse d'une contamination irréversible. Le consommateur suisse préfère, avec raison, les produits agricoles de qualité et respectueux de la nature.

A Pully, on avait approuvé l'initiative pour un moratoi-

re sur les OGM à 56% ! Cette initiative émanait d'une coalition de paysans, consommateurs, organisations de développement et de l'environnement. La campagne, à l'époque, avait été mouvementée et les attaques de l'industrie agrochimique virulentes.

La recherche a pu néanmoins profiter que la procédure d'autorisation des essais de dissémination ne soit pas modifiée par l'initiative pour continuer librement à imposer des espaces OGM sous les fenêtres de tout un chacun. Mais dès que l'on voudra appliquer les résultats au service de l'alimentation, on entrera alors en total non-respect de la loi sur le génie génétique.

■ Isabelle Lombardo

## Je commande un abonnement au Journal Franz Weber à CHF 20.–

Allemand  Français

Pour moi personnellement

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NPL et localité: \_\_\_\_\_

Comme cadeau pour (dans ce cas, veuillez remplir les deux cases d'adresse s.v.p.)

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NPL et localité: \_\_\_\_\_

### Dans le Journal Franz Weber:

- Indépendant
- Intrépide
- Sans compromis

**Vous lirez ce que vous ne trouvez nulle part ailleurs.**

**Domage qu'il ne paraisse que 4 fois l'an !**

**Assurez-vous les 4 prochains numéros pour Fr. 20.– seulement (€ 20.–)**



Je désire devenir membre donateur de la Fondation Franz Weber et verse Fr. 40.– (ou plus). Dans ce prix, le Journal Franz Weber est compris. Veuillez m'envoyer votre bulletin de versement.

Talon à retourner à: FONDATION FRANZ WEBER, Case postale, CH-1820 Montreux

L'autre visage de la Chine

# Un commerce ignoble : La bile d'ours

■ Liselott Pfaff



Dans le gouffre du désespoir. Ils sont des milliers dans ce cas.

**"Dans une cage en fer rouillé, «Mathilda» se tord. La cage mesure 50 cm de largeur, 114 cm de longueur et 45 cm de hauteur – et est donc bien plus petite que «Mathilda». Depuis plus de 15 ans déjà, la femelle ours noir végète dans cet espace confiné. Sur sa cuisse droite, un trou de 10 cm s'ouvre dans la fourrure et laisse apparaître de la chaire rose. Le museau et les oreilles sont à vif, blessés par le frottement éternellement répété contre le fer, dans cet espace trop exigü. » (...) « Quand elle aperçoit des hommes, même à grande distance, elle commence à geindre. » (Stern, le 07/12/2000).**

**«Mathilda» un exemple parmi dix mille**

La misère décrite ci-dessus concernait une femelle ours qui, avec quatre compagnes d'infortune, servait de don-

neuse d'acide biliaire et qui fut – heureusement – sauvée par des protecteurs d'animaux. L'ours est le seul mammifère qui produit de l'acide biliaire en grandes quantités.

Ce liquide est prélevé à l'aide d'un cathéter implanté dans la vésicule biliaire de l'animal au rythme d'une fois par jour au moins. A chaque prélèvement, au moins 100 ml du précieux liquide vital sont recueillis. Le paysan qui exploitait «Mathilda» vendait sa «récolte» avec grand profit, bien qu'illégalement, à des fermes aux ours, bien légales celles-ci. Ces élevages, enregistrés auprès des services de l'état et qui peuvent détenir jusqu'à 800 animaux par ferme – majoritairement des ours noirs, mais aussi des ours malais ou des ours bruns, - sont établis en Chine depuis le début des années quatre-vingt. Leur but est l'élevage d'ours «à bile», prétendument pour arrêter la chasse aux ours sauvages d'une part, l'obtention d'acide biliaire et la fabrication de produits issus de ce liquide d'autre part.

A l'heure actuelle, quelque 10'000 ours noirs d'Asie (appelés aussi ours du Tibet ou ours à collier) végètent ainsi comme donneurs d'acide biliaire, officiellement sanctionnés par l'état, dans plus de 200 fermes aux ours en Chine. Une directive administrative leur garantit officiellement des cages individuelles de 170 cm x 150 cm x 80 cm,

mais ces cachots sont, selon un témoignage de l'Organisation mondiale de Protection animale (OMPA), dans leur grande majorité bien plus petits. Il faut savoir à ce propos que le corps d'un ours noir d'Asie peut atteindre les 2 mètres. Pendant des années entières donc, ces animaux ne peuvent ni s'asseoir, ni se lever, ni s'étirer – sans parler même de faire un pas, alors qu'un ours noir d'Asie sauvage en liberté parcourt un domaine qui s'étend sur 10-20 km<sup>2</sup>.

**Une vie de souffrance et d'horreur**

Au vu de la critique croissante sur la situation préoccupante dans ces usines à animaux, les ours servant aux prélèvements de l'acide biliaire sont tenus complètement à l'écart du public. Par contre, les jeunes animaux d'élevage sont utilisés comme attraction touristique. Ils grandissent dans des cages individuelles un peu plus confortables ou en groupes, dans des fosses en béton, ils peuvent être caressés et doivent exécuter des tours de force. Les visiteurs friands de ces attractions ont-ils conscience de ce à quoi sont destinés ces oursons attendrissants plus tard ? Une fois adultes, leur destin n'est pas meilleur que celui des ours à bile détenus illégalement par des producteurs privés : lorsqu'ils ont un à deux ans, on leur implante en toute «légalité» un cathéter dans la vésicule, rendant possible ainsi le tirage continu de l'acide biliaire.

Désespérés de leur enfermement pénible, les ours développent des comportements stéréotypés, tapent sans cesse leur tête contre le grillage ou le mordent avec leurs dents

jusqu'à ce que celles-ci se cassent. A chaque mouvement dans leur cage étroite, ils se blessent aux barreaux en fer. Apparaissent alors des blessures ouvertes à la tête, aux pattes et au dos ainsi que de lourds traumatismes psychiques. Ou alors, si le cathéter est mal implanté, il se creuse sur le ventre une cavité dans la peau « aussi grosse qu'une pastèque », remplie de sang et de pus (Animals Asia Foundation). Lorsqu'on attrape un animal sauvage, il peut arriver qu'une jambe reste coincée dans le piège ; mais qu'importe: un ours à trois pattes aussi peut être lucrativement exploité...

Souvent, les ours sont opérés plusieurs fois avant que le cathéter ne soit correctement implanté dans la vésicule biliaire. Pour deux implantations réussies, on compte au moins deux interventions se soldant par la mort des animaux, suite à des manipulations inappropriées. Une nouvelle méthode, pas moins brutale, consiste en l'implantation d'une fistule entre la vésicule biliaire et la paroi abdominale, de laquelle s'égoutte le liquide à la moindre irritation de la blessure avec un bâtonnet.

### La mort comme seule rédemption

La grande majorité des ours qui n'ont pas déjà lamentablement crevé meurent à l'âge d'environ dix ans à la suite de blessures et infections, alors que l'ours en liberté atteint normalement l'âge de trente ans. Une vétérinaire de la Fondation Animals Asia Foundation établie à Hong Kong, qui a opéré la femelle ours noir Mathilda, finalement sauvée, a trouvé du pus et des salissures dans sa cavité abdominale - et même dans sa vésicule biliaire. Si les acheteurs de ces produits issus de l'acide biliaire savaient ce qu'ils ingurgitent en avalant ces « médicaments », cette industrie n'arriverait pas à se maintenir plus longtemps, argumente la vétérinaire.

La seule rédemption par rapport à tous ces supplices est la mort ou le sauvetage des ours par des organisations de protection animale, et leur placement dans un refuge pour animaux - une chance dont malheureusement un tout petit pourcentage seulement de ces donneurs d'acide biliaire abusés bénéficie. Selon Animals Asia Foundati-

on, jusqu'à ce jour, environ trente fermes aux ours ont été légalement désaffectées, et leurs pensionnaires ont été confiés à des organisations de protection animale qui souhaitent soigner ces animaux meurtris et leur accorder l'asile, une fois guéris, dans une forêt de bambou aménagée.

### Braconnage et contrebande

Comme mentionné plus haut, il n'existe aucune loi en Chine qui interdit ces fermes aux ours, car ces institutions ont été légalisées par l'état. Par contre, le commerce d'ours noirs est interdit, car suite à des braconnages, cette espèce est menacée d'extinction et fait l'objet, par conséquent, de la Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore sauvages menacées d'extinction (CITES), signée à Washington. L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature estime la population d'ours noirs sauvages en Chine à environ 20'000 animaux. Malgré cela, de jeunes animaux, capturés à l'âge de trois mois dans la nature sauvage, parfois aussi dans d'autres pays d'Asie, sont constamment introduits dans les fermes. La raison principale à cela : l'élevage répété de ces animaux est hautement problématique. Très souvent, les femelles en captivité dévorent leurs pattes ou mangent leurs propres petits. De plus, l'acide biliaire d'ours sauvages est réputé plus efficace que celui des ours en captivité et vendu à des prix corrélativement plus élevés. Ainsi se développent la très rentable contrebande d'ours et le commerce avec ces animaux, qui rapporte aux intéressés entre CHF 400.- et CHF 600.- par animal



Ces médicaments de malheur qui nous déshonorent !

- une jolie somme dans des pays asiatiques aux salaires traditionnellement bas.

Depuis la Russie et ses régions frontalières avec la Chine aussi, des ours noirs d'Asie, capturés en liberté, sont importés en Chine. L'OMPA détient par ailleurs les preuves que des ours sont tués en Amérique du Nord et du Sud - entre autres aussi des ours à lunettes - afin que leurs vésicules biliaires puissent être vendues à bon prix à des commerçants en Asie. L'acide biliaire extrait dans des fermes aux ours est vendu à des prix exorbitants et atterrit sous forme de poudre, de comprimés, de pommades, de gélules, de gouttes pour les yeux, etc. sur le marché. Une estimation même prudente évalue la production annuelle d'acide biliaire d'ours en Chine à plus de 100 millions de dollars.

### Jeux Olympiques sur fonds de torture

Quoique l'exportation de produits issus d'acide biliaire d'ours est interdite selon les dispositions de la CITES, ces produits sont néanmoins exportés illégalement de Chine vers le Japon, la Corée, l'Inde, l'Indonésie, Hong Kong, Taiwan, Singapour, le Pakistan, le Vietnam, la Russie et les Philippines, et ils sont même vendus aux Etats-Unis, en



Une vie faite de souffrances et d'horreur

Australie, au Canada et en Grande Bretagne. Pas étonnant alors que le gouvernement chinois soit intéressé par la légalisation de ce commerce qui rapporte des millions en devises ainsi générées, et qu'il veuille imposer une abrogation de l'interdiction édictée par la CITES. Ceci pourrait signifier qu'un plus grand nombre encore d'ours noirs d'Asie – tout comme d'autres espèces d'ours – pourrait devenir victime des braconniers et des exploitants propriétaires de fermes aux ours. C'est cette menace que l'OMPA veut endiguer en attirant l'attention des médias internationaux sur les situations catastrophiques dans les fermes aux ours – en vue évidemment des Jeux Olympiques de 2008 prévus en Chine. Le but est de mettre la pression sur le gouvernement chinois et d'obtenir la

fermeture de toutes les fermes aux ours. Mais il n'est absolument pas certain que les protecteurs d'animaux atteignent leur but avec cette campagne, car les chinois réagissent avec virulence à toute critique envers leur pays – avant tout quand celle-ci provient de l'Ouest.

#### Médicaments «miracle» et alternatives

Les préparations à base d'acide biliaire, vendues en pharmacie, ont une réputation de médicaments miracle contre les maux de foie, de calculs biliaires, mais aussi contre la toux, la fièvre, les hémorroïdes, et les maladies cardiovasculaires. La foi en l'efficacité de l'acide biliaire d'ours est apparue il y a quelque 3000 ans dans la médecine traditionnelle chinoise (MTC) vieille, elle, de plus de 6000 ans. Alors que la demande

pour ce médicament relativement cher était peu forte avant 1980 – donc avant l'introduction de la production en masse dans les fermes aux ours – elle est aujourd'hui activée artificiellement par l'apparition sur le marché de produits nouveaux comme le shampoing, l'huile ou le vin, tous à l'acide biliaire.

Ces produits n'ont rien en commun avec la MTC. Ainsi, la production d'acide biliaire, qui constitue un acte de cruauté envers les ours, s'est accrue de 500 kg (produits avant 1980) à plus de 7'000 kg aujourd'hui. Et pourtant, il n'existe pas de demande particulière concernant cette production excédentaire. Car une grande quantité d'alternatives à l'acide biliaire animal existe, à base de plantes ou de produits synthétiques. Ces produits ont même été

recommandés par les représentants officiels de la MTC et sont employés fréquemment aussi bien en Chine que dans d'autres pays. L'encouragement public de cette torture d'ours est alors totalement dénué de sens. Mais elle continue envers et contre tout, bien que la renommée WSPA lutte depuis des années contre cette misère. En considérant tant de sottise, le plus pacifique des hommes se fait de la bile...

Il est important de savoir que dans la médecine traditionnelle aussi, il existe des miroirs aux alouettes. « Les fermes aux ours n'ont rien à voir avec la tradition ou la culture, mais sont uniquement axées sur le profit », souligne Victor Watkins de la WSPA

## Soutenez la Fondation Franz Weber, devenez membre-donateur!

### Je désire recevoir un bulletin de versement

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NPL et localité: \_\_\_\_\_

### Coordonnées bancaires pour dons:

Landolt & Cie., Banquiers, Chemin de Roseneck 6,  
1006 Lausanne

Compte no 230450, SWIFT LANBCH2L, IBAN CH22 8768 8023 0450 0000 1

La Poste Suisse, Compte chèque postale / No 18-6117-3  
IBAN CH31 0900 0000 1800 6117 3

### FONDATION FRANZ WEBER

**Quand tout semble vain, quand tous les espoirs s'en vont, quand on est saisi d'accablement face à la destruction de la nature et à la misère des animaux persécutés et torturés... c'est le moment de se tourner vers la Fondation Franz Weber (créée par Franz Weber en 1975).**

**La FFW peut agir même lorsque tout semble perdu.**





# Testament en faveur des animaux

**Notre travail est au service de la collectivité.** Pour pouvoir poursuivre ses grandes oeuvres en faveur de la nature et du monde animal, la Fondation Franz Weber devra toujours faire appel à la générosité du public. Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie ni par les pouvoirs publics, elle dépend de manière impérative dans l'accomplissement de ses tâches des seuls dons, donations, legs, etc. Le poids financier que la Fondation doit porter, ne s'allègera pas, bien au contraire: il s'alour-

dira en proportion de la pression grandissante que subissent le monde animal, l'environnement et la nature.

**Exonération fiscale** La Fondation Franz Weber, en sa qualité d'institution d'utilité publique, est exonérée d'impôts (impôts sur les successions, sur les dons, impôts directs cantonaux et locaux). Les dons versés à la Fondation peuvent être déduits des impôts dans la plupart des cantons suisses.

Si votre volonté est de venir en aide aux animaux même au-delà de votre vie, nous vous prions de penser, dans vos dispositions testamentaires, à la Fondation Franz Weber. Cette seule phrase dans votre testament:

«Je lègue à la Fondation Franz Weber, CH-1820 Montreux, la somme de Fr. \_\_\_\_\_» peut signifier la survie pour d'innombrables animaux.

## A observer

Pour que votre volonté soit respectée, quelques règles formelles sont à observer:

**1. Le testament manuscrit** doit être rédigé entièrement de la propre main du légataire, sans oublier le lieu,

la date et la signature.

Un tel testament doit contenir la mention:

«Testament:  
Par la présente, je lègue la somme de Fr. \_\_\_\_\_ à la Fondation Franz Weber, CH-1820 Montreux».

Afin d'éviter la disparition fortuite du testament après le décès, il est recommandé de le remettre à une personne de confiance qui le gardera précieusement.

**2. Si le testament est rédigé chez le notaire,** celui-ci peut être chargé d'inclure dans ce testament la Fondation Franz Weber comme bénéficiaire.

**3. Les personnes ayant déjà rédigé leur testament peuvent,** sans nécessairement changer celui-ci,

rajouter à la main:

«Complément à mon testament:  
Je décide que la Fondation Franz Weber doit recevoir après mon décès la somme de Fr. \_\_\_\_\_ à titre de legs.  
Lieu et date \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_»  
(Le tout écrit à la main).

**Les nombreux amis des animaux seront heureux de savoir qu'un legs à la Fondation Franz Weber, qui est exempt d'impôts, n'est pas soumis aux impôts sur les successions souvent très élevés.**

## Comptes

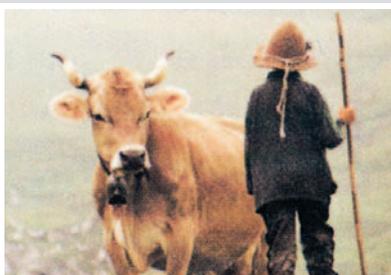
### FONDATION FRANZ WEBER

CH-1820 Montreux  
CCP 18-6117-3  
(bulletin de versement rose)

### Banque Landolt & Cie

Chemin de Roseneck 6  
1006 Lausanne

### Comptes «Legs» de la Fondation Franz Weber



# Les lecteurs ont la parole

## Bannissez ces filets !

J'ai été effarée dimanche dernier de constater, pour la première fois de visu, les dégâts causés aux oiseaux par les filets protégeant les vignes. Il s'agit d'un véritable carnage !!! Les oiseaux restaient pris par dizaines dans ces pièges mortels et il était impossible de les libérer tous !

Imaginez-vous la mort atroce qui attend ces magnifiques volatiles, c'est écoeurant qu'on cautionne cette tuerie organisée ! Comment peut-on tolérer pareils actes de cruauté en regard du minable gain obtenu, quelques décilitres de vin en plus ? Combien de vies sommes-nous en droit de voler aux oiseaux aussi stupidement ?

Je trouve que ce que vous avez fait pour Lavaux est très bien, mais il me semble que les oiseaux sont encore plus importants ? Avez-vous déjà réfléchi à ce problème ? Y aurait-il déjà un référendum en cours ? Que peut-on faire pour stopper ce massacre ? Je souhaiterais pouvoir faire quelque chose, mais je ne sais pas par quel bout commencer... Pouvez-vous m'aider ?

Je suis vraiment indignée et dégoûtée que de telles pratiques aussi barbares aient cours en Suisse et j'aimerais que ça s'arrête ! Merci beaucoup pour votre intérêt et meilleures salutations.

Martine Cochet,  
1302 Vufflens-la-Ville,

## Folie illuminée

Cher Monsieur Weber, il n'est pas trop tard pour vous féliciter

et vous encourager à poursuivre toutes les œuvres des visions lumineuses que vous avez, durant 4 fois vingt ans, projetées sur notre pauvre planète, afin de promouvoir la justice et l'amour dans des actes héroïques qui côtoient la survie. Car la planète souffre par les déprédations de l'homme. Les scientifiques l'ont enfin reconnu mais que font les politiciens et les gouvernements ?

L'homme suce le sang de la terre, écume les mers et les rivières, pollue l'eau, l'air, détruit la végétation, bétonne les sols, élimine des espèces animales, tout cela au nom d'une mégalomanie effrénée et de l'empire du fric.

Philippe Roch, ancien directeur de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, est absolument pessimiste sur l'évolution de la planète qui arrivera à des crises gigantesques. Pour lui, le gros problème c'est que l'idéologie qui mène notre société va en sens contraire de ce que nous devrions faire. Monsieur Moritz Leuenberger, dans le champ de ses compétences, vient d'énoncer quelques mesures écologiques et susceptibles de freiner la dégradation en cours.

Si je me permets d'entrer dans votre journal, c'est sur le problème de l'économie d'énergie. Nous consommons chaque année plus d'électricité alors que l'on crie à l'économie. A part la proposition d'utiliser des ampoules à faible consommation, on ne parle absolument pas d'un moyen simple d'économie, c'est de changer les habitudes. En cela, je dénonce le luxe et l'orgie d'éclairage

des supermarchés, temples de la consommation, des commerces et entreprises. Pourquoi laisser des étalages de luminaires allumés à longueur de journée, disposer des murs de télévisions enclenchées. Pourquoi ne pas limiter l'éclairage des décorations (même celles de fêtes), de publicité et d'agencement de magasins à des endroits stratégiques et indispensables. Ce n'est en fait qu'une question de mode, de concurrence et de bluff. En réfléchissant en attitude de survie, il n'y a plus à tergiverser et de telles actions pourraient facilement éviter la construction d'une nouvelle centrale et faire ristourner les économies d'énergie réalisées sur les marchandises ou les services. Tout le monde y gagnerait.

Je ne doute pas que ce sujet écologique vous tient à cœur et je vous suis reconnaissant d'en tenir compte dans vos lignes.

Jean Weber, 1700 Fribourg

## Le vrai sauveur

Il y a longtemps que je suis votre résistance à tous ceux qui bâclent, qui cassent ce qui reste de cette belle terre que vous aimez par dessus tout. Je suis heureuse de savoir qu'il y a un homme pour défendre les animaux et notre beau pays. Un très grand merci pour la défense de Lavaux, entre autre. Je n'ose imaginer ce que serait ce Lavaux, défendu becs et ongles par vous et votre équipe... ! Je viens d'envoyer la lettre suivante au « Régional », ne sachant pas encore si elle va être diffusée, je l'espère, quoi qu'il en soit, cette lettre pour vous dire toute l'admiration que j'ai pour votre Fondation et pour votre famille qui vous aide dans votre difficile parcours et surtout votre acharnement à garder un patrimoine longtemps bafoué.

« En lisant l'article dans Pully-Lavaux signé Nina Brissot concernant l'entrée de Lavaux à l'Unesco,

je m'étonne du peu de cas que l'on fait à notre grand défenseur nommé, Franz Weber et son épouse comme invités, ne devrions-nous pas dire défenseur de Lavaux que vous fêtez si grandement aujourd'hui... !

Comme quoi, reste dans l'ombre celui qui a été votre principal défenseur. On parle de P. Couchepin ou encore Pascal Broulis qui sauf pour fêter l'événement n'ont jamais rien fait. Je sais bien que ce monde est égoïste, heureusement que le commun des mortels se souvient du talent et du courage de celui qui a œuvré pour vous, gens de Lavaux, afin que vous puissiez fêter officiellement aujourd'hui votre entrée au patrimoine mondial de l'Unesco.

A l'avenir essayez de vous en souvenir. »

PS : J'ai bien épousé un Russe de St. Petersbourg, mais suis une véritable Vaudoise de Lausanne.

Denise-Hélène Pavlour-Gardel  
1800 Vevey

## Celle qui aime Jésus

Un mot, cher Monsieur Weber, pour vous remercier de m'avoir fait connaître ce chantre de l'Amour absolu dans le livre de Simone Chevallier. Des paroles de poésie luisent au fil de ce texte exultant, lui prêtant des reflets d'une sagesse sans compromission.

La trame du récit relève de l'imaginaire, du légendaire, mais le message qu'il véhicule puise dans des eaux éternellement vives, n'ayant cure des stagnations dogmatiques. (J'avais pensé par moments à George Bernard Shaw qui, taxé d'anti-christianisme, répliqua: "Tout au contraire, j'ai le plus grand respect pour l'enseignement de Jésus, et je me réjouis d'avance de rencontrer mon premier chrétien!").

La protagoniste de cet ouvrage faisait assurément miroir à la limpidité d'âme de son auteur.

David Walters,  
1172 Bougy-Villars

# Intratur

Un conte de Franz Weber



Images et couleurs se superposaient. En émergeait, immobile, touffes jaunes et blanches, le bouquet de marguerites sur la table. Le bruit qui venait de la rue et du fond de la salle, accentuait ou estompait la silhouette de l'homme assis en face de moi.

Il était grand, carré. Il buvait une eau minérale. Avant chaque gorgée, il levait son verre et suivait le mouvement fougueux des petites bulles formées par le gaz. Son autre main restait plaquée au milieu de la table, poigne nerveuse, osseuse et poilue. Parfois, ses doigts rythmaient la vision qu'il pourchassait. Nul doute, il rêvait, l'éclat tumultueux de son regard en témoignait. Certes, je n'aurais pas songé à l'observer si je n'avais pas été contraint, ma montre s'étant arrêtée, de lui demander l'heure. Il avait sursauté puis, se penchant vers moi, avait dit en souriant :

- L'heure qu'il est, vous savez, ça n'a guère d'importance.

Tout d'abord, je crus qu'il plaisantait, mais comme il se détournait de moi, très sérieux, s'abîmant de nouveau dans ses pensées, je le pris pour un déséquilibré. Pourtant, ce qu'il me dit un instant après, me laissa songeur.

Tandis qu'il parlait, il regardait pardessus mon épaule, et quand par hasard ses yeux rencontraient les miens, j'avais le sentiment, malgré l'acuité de ce regard, qu'il ne me voyait pas.

- Je me demande, disait-il, pour se reprendre aussitôt : non, je suis certain...

Il marqua une pause, pendant la-

quelle je le considérai de plus en plus intrigué. Enfin, il reprit :

- La plus vertigineuse vitesse est tellement lente que n'importe qui peu en être maître, même la créature apparemment inerte.

Il s'interrompit, tapotant la table :

- Cette table va aussi vite que l'Intratur.

Un malaise raidit mon visage. L'homme le remarqua. D'un geste paternel, il posa sa main sur la mienne et, pour la première fois, il me vit vraiment.

- Je vous demande pardon, dit-il, mais j'étais tellement loin. J'enregistre les phénomènes qui m'entourent. Pour moi, ils ne sont pas plus abstraits, pas plus concrets que l'Intratur.

Il guettait l'effet produit sur moi par son exposé. Impassible, je soutenais ses yeux qui se teintaient de bonté, mais où l'ampleur de sa vision triomphait. Il précisait :

- L'Intratur, c'est l'onde dont la vitesse est le plus haut multiple du plus haut chiffre que l'on puisse imaginer, résultant de la multiplication des années-lumière. Parce que l'Intratur dépasse toute vitesse, il englobe tout. Il devient l'immobilité absolue, partant le moteur de toute chose. Il nous tient en équilibre. Il est l'esprit de la matière, dieu.

Il s'exprimait avec un tel calme, une telle bienveillance que je ne savais plus s'il était fou, s'il jouait la comédie, ou s'il s'agissait d'un psychiatre étudiant les réactions provo-



quées par des histoires aberrantes. Je restai sur la défensive et dis simplement :

- Et alors ?

Il me dévisagea d'un air navré :

- Alors quoi ?

Je compris seulement que ce qu'il disait, il le pensait. Plus encore, qu'il le vivait réellement.

- Observez-moi bien, dit-il en versant dans son verre le reste de l'eau minérale. Voyez toutes ces bulles qui tourbillonnent – elles sont l'univers. Précisons : une infime partie de l'univers. Quelques centaines d'étoiles, de soleils que j'avale en ce moment.

Il vida son verre.

- Voilà, l'univers est dans mon corps. Il s'y porte bien, très bien même. Grâce à l'Intratur rien ne peut mourir, tout est. J'ai visité naguère, avant que notre planète ne fût refroidie, la plupart des astres. J'y cher-

chais ce que j'ignorais encore : l'Intratur. Depuis que j'ai trouvé, rien pour moi n'a plus d'importance que le poussière sur le frac d'un chef d'orchestre où sur la théière de votre grand-mère...

Il fit un clin d'oeil :

- Votre grand-mère vit-elle encore ? demanda-t-il. Comprenez-moi bien : est-elle toujours engagée dans la même illusion que nous ?

- Oui, dis-je, et je me demandai pourquoi je répondais ainsi. Oui, ma grand-mère est encore engagée dans cette illusion.

Un haut-parleur appelait quelqu'un. Une fois, deux fois... Je prêtai l'oreille. «On demande le Professeur B. au téléphone.» Mon interlocuteur tourna la tête ; percevant à son tour l'appel, il se leva.

- Un instant, dit-il.

Il marcha vers la cabine où

une serveuse lui tint la porte.

De tous côtés, les consommateurs se retournaient, chuchotaient. Comment n'avais-je pas reconnu, à sa haute taille, ses cheveux coupés en brosse, son profil d'acier, le maître illustre des sciences balistiques ?

Quand il revint souriant, des jeunes gens se bousculaient pour réclamer des autographes.

- Où étions-nous déjà ? me demanda-t-il en se rasseyant.

Confus, je répondis :

- Chez ma grand-mère.

- C'est vrai ! Bon dieu, la mienne m'attend à l'hôtel ! Pardonnez-moi, mais je suis tellement en retard. L'Intratur m'arrache parfois à l'illusion de notre existence quotidienne.

## Bilan de la Fondation Franz Weber, 31.12.2005

	Actif Frs.	Passif Frs.
<b>Actifs circulants</b>		
Caisse, chèques postaux, banque	1'414'811.57	
Actions Parkhotel Giessbach SA	3'639.93	
Fondation Giessbach au peuple suisse	483'412.90	
Stock marchandises	113'400.00	
Débiteurs divers, actif transitoire	131'251.66	
Débitur Salisbur House Pty	184'206.75	
	<b>2'330'722.81</b>	
<b>Actifs immobilisés</b>		
Immeubles - Bureaux	1'870'965.91	
Immeuble France	484'107.25	
Terrain Col Escrinet	21'907.44	
Installations	9'350.00	
Programmes ordinateur	360.00	
Equipement informatique	26'900.00	
Immobilisé Australie	2'458'593.65	
Mobilier/Véhicules/Machines/Equip.	24'100.00	
Dépôt Marque & Site Internet Grand V	18'100.00	
	<b>4'914'384.25</b>	
<b>Fonds étrangers</b>		
Helvetia Nostra		7'272.75
Créanciers divers AUST.		21'617.70
Créanciers divers		24'011.18
Hypothèque immeuble		280'000.00
Provisions diverses		5'000.00
Passif transitoire		206'236.18
		<b>544'137.81</b>
<b>Fonds propres</b>		
au 01.01.2005	6'864'830.57	
Perte en 2005	-163'861.32	
	<b>6'700'969.25</b>	
	<b>7'245'107.06</b>	<b>7'245'107.06</b>

## Compte pertes et profits de la Fondation Franz Weber 2005

	Charges Frs.	Produits Frs.
Frais Poste pour campagnes, mobilisation journal FW, actions directes (chevaux éléphants, oiseaux, phoques, forêt suisse) procès animaux, buts généraux FFW, etc.)		
	2'080'448.17	
<b>Autres frais</b>		
Salaires, charges sociales, intérimaires	613'009.80	
Frais généraux (chauffage, électricité, frais immeuble)	91'713.49	
Maintenance fichiers & cours informatique	14'122.80	
Assurances	20'893.33	
Frais site Internet	2'771.95	
Entretien, réparations, installations	7'917.90	
Fournitures de bureau, imprimés, Administration	50'973.77	
Afranchissements, tél., fax	114'445.88	
Journaux, cotisations, documentations, films, calendriers	18'793.18	
Frais voyages, congrès, assemblées, etc.	47'117.20	
Frais de voiture	33'155.52	
Publicité	1'456.90	
Frais généraux divers, recours, honoraires	45'511.12	
Amortissements	35'187.25	
Frais banques	3'292.82	
Intérêts hypothèque, frais immeuble	17'301.54	
valeur marchandise vendue	48'988.95	
Variation monétaire	-14'632.69	
	1'152'020.71	
Ventes nettes, dons divers, legs, etc.		
		766'393.40
Campagnes div. (chevaux, éléphants, actions diverses, animaux de boucherie)		
		2'272'562.59
Intérêts actifs		29'651.57
	3'232'468.88	3'068'607.56
Perte en 2005	-163'861.32	
	<b>3'068'607.56</b>	<b>3'068'607.56</b>

## Bilan de la Fondation Giessbach au peuple suisse, 31.12.2005

	Actif Frs.	Passif Frs.
Caisse, chèques postaux	8'099.48	
Immeuble Hôtel Giessbach	8'978'526.99	
Impôt anticipé	12.55	
Banques	-0.20	
Site internet	1'700.00	
Titres Parkhotel Giessbach SA	318'675.00	
Total	<b>9'307'013.82</b>	
<b>Emprunt SA Parkhotel Giessbach</b>		
c/c Fondation Franz Weber		1'700'000.00
c/c Helvetia Nostra		483'412.90
Créanciers divers		113'939.95
c/c Parkhotel Giessbach SA		7'000.00
Hypothèques		215'200.00
Emprunt divers		4'582'500.00
Passif transitoire		1'704'000.00
		37'476.40
<b>Fonds propres</b>		
Report de l'exercice précédent	573'850.77	
Perte	-110'366.20	
	<b>9'307'013.82</b>	<b>9'307'013.82</b>

## Compte de pertes &amp; profits 2005

	Charges Frs.	Produits Frs.
Frais de CCP	232.95	
Frais bureau et administration	9'139.60	
Imprimé	61.35	
Impôts	9'854.15	
Activités culturelles, Décoration	3'535.00	
Frais divers, notaire, avocat	1'488.00	
Frais immeuble, assurance, impôt foncier	78'791.00	
Travaux réparation ouragan	66'267.05	
Intérêts hypothécaires et bancaires	252'007.85	
Participation Campagne "Bruit des avions"	41'000.00	
Dons		2'525.00
Produits immeuble		465'000.00
Intérêts actifs		35.75
	462'376.95	467'560.75
Amortissement Hôtel	115'550.00	
	577'926.95	467'560.75
Perte		110'366.20
	<b>577'926.95</b>	<b>577'926.95</b>

## Bilan Helvetia Nostra, 31.12.2005

	Actif Frs.	Passif Frs.
Chèques postaux	8'194.37	
Impôts anticipés	3.10	
Fondation Giessbach au Peuple Suisse	113'939.95	
Fondation Franz Weber	7'272.75	
Créanciers divers		2'300.00
Passif transitoire		3'528.00
Bonus Hôtel Giessbach		110'860.90
Report de l'exercice précédent	4'657.05	
Excédent produits	8'064.22	
	<b>129'410.17</b>	<b>129'410.17</b>

## Compte pertes et profits de Helvetia Nostra 2005

	Charges Frs.	Produits Frs.
Dons divers & Cotisations		18'652.55
Intérêts actifs		8.85
Campagne Environnement, Bruit des avions	2'963.60	
Amortissements	60.00	
Frais administration & bureau	3'228.00	
PTT	2'873.58	
Frais réunions, Relations Humaines	1'652.00	
Frais divers - Honoraires Avocats	-180.00	
	10'597.18	18'661.40
Excédent Produits	8'064.22	
	<b>18'661.40</b>	<b>18'661.40</b>



## Une nouvelle génération de produits gourmands végétariens

Végétarien avec chic, joie de vivre et plaisir du palais

GrandV – Art de vivre, une nouvelle génération de produits gourmands végétariens, compositions délicieuses, raffinées, sexy, qui enchantent aussi bien les végétariens que les consommateurs de viande endurcis.

Et c'est justement là notre but : séduire non seulement ceux qui renoncent à la viande mais aussi et surtout les adeptes de nourriture carnée !

Car : La protection du climat dépend aussi de notre alimentation.

Une grande partie des gaz à effet de serre, mortels pour la couche d'ozone, est produite par l'élevage de masse d'animaux de boucherie. Réduire la consommation de viande est donc un acte salutaire pour notre environnement.

Et grâce aux produits GrandV, plus aucun besoin de renoncer aux plus exquis plaisir du palais.

Vera Weber et Stefan Lanz

## L'équipe GrandV lance 4 nouveaux produits!

### ■ Hachi „Maison“

Le hachi et cornettes, un met classique redevenu tendance que nous offrons désormais en variante végétarienne. A accompagner de nouilles, Rösti, purée de pommes de terre, de riz, etc.

**Composition:** Seitan haché, légumes, bouillon de légumes et épices

### ■ Crème gourmande „pomodori“

**composition:** Tofu bio, tomates séchées, herbes et épices

### ■ Crème gourmande „basilico“

**composition:** Tofu bio, basilique, herbes, rucola, épices

### ■ Crème gourmande „forestière“

**composition:** Tofu bio, champignons, huile de truffe, épices

Ces crèmes sont parfaites sur des crackers ou sur du pain frais. Délicieuses également dans les sandwiches. Autres possibilités : Comme farce pour tomates ou poivrons, comme sauces savoureuses accompagnant les pâtes, pour agrémenter les légumes. L'ingrédient principal en est le tofu, travaillé en une fine purée et fournissant toutes les protéines nécessaires. C'est ainsi que ces crèmes remplacent, entre autre, le jambon, le salami, le fromage etc. d'une façon naturelle, saine et délicieuse.

La multifonctionnalité de ces produits va vous enchanter!

Commandez sous [www.grandv.ch](http://www.grandv.ch).

Vous y trouverez recettes et conseils

#### GRAND Terrine «Grandhôtel»

Nouveauté absolue dans le domaine de la terrine. Jusqu'à présent, il était difficile de trouver des terrines végétales sans gélatine ou ?ufs. Vous pouvez servir cette terrine savoureuse comme il vous plaira: en entrée, en repas léger ou en repas principal, accompagnée de pommes de terre cuites et d'une salade.  
**Composition:** La terrine est composée de fines tranches de Seitan, et elle est remplie de Tofu fumé, d'herbes, de pistaches, de crème et d'épices divers.

#### GRAND «Rillettes» Gourmet-Party

A varier selon les goûts : cette pâte à tartiner piquante s'emploie aussi bien sur des tranches de pain, sur des crackers, pour décorer des créations d'apéritifs ou diluée avec du lait ou du bouillon de légume comme sauce à tremper pour légumes et pain, ou encore pour farcir des pommes de terre au four, etc.  
**Composition:** Tofu, noix, moutarde, herbes fraîches, épices.

#### GRAND Emincé «Saveur d'Asie»

Un plat piquant et savoureux qui vous emmène en Asie, le temps d'une évasion culinaire. Vous pouvez affiner ce plat de base de diverses variations créatives. A servir avec du riz basmati par exemple.  
**Composition:** Seitan émincé, légumes Sichuan, huile de sésame, Sweet Chili, bouillon de légumes et épices.

#### GRAND Emincé «Traditionnelle»

Qui ne connaît pas l'Emincé Zurichois ! Vous pouvez utiliser ce plat «Gourmet» dans sa version originale ou ajouter des ingrédients à votre guise. Accompagnez de rösti. Très bon également avec des pâtes.  
**Composition:** Seitan émincé, champignons frais, crème, bouillon de légumes.



### Poivrons farcis

Blanchissez un petit et beau poivron que vous farcirez de Crème gourmande "Pomodori". Garnissez de tomates cerise, d'un fenouil grillé et d'une tomate séchée. Une entrée de fête.



### Pumpernickel avec champignons:

Une petite rondelle de pain de seigle (Pumpernickel) sur une cuillère de Crème gourmande "Forestière" et sur la rondelle une deuxième cuillère de crème. Garnir de champignons sautés, d'une tranche de carotte fine pour la couleur et de copeaux de truffes. Une entrée qui ferait pâlir n'importe quelle entrée de luxe à la viande ou au poisson...



### Sandwiches au 3 crèmes gourmandes:

Comme apéritif dans des petits sandwiches de baguette, ou comme déjeuner sur du pain aux graines, avec feuilles de salades, tomates, concombre, etc.



### Hachi et cornettes

Que dire de plus? Bien chauffer le hachi et servir sur de bonnes cornettes!

#### GRANDV Emincé «Bombay» Un délire des sens !

Vous serez enchantés par la grande variété des arômes de ce curry équilibré – et vos invités apprécieront ! A servir avec du riz, de l'Ebli, des lentilles, etc.

Composition : Epices variés, oignons, mélanges de curry, Seitan émincé.

#### GRANDV Stroganoff de seitan GrandV

Un émincé de seitan accompagné d'une sauce raffinée mais douce, que vous pourrez assaisonner et relever à votre goût. Poivre blanc, poivre de Cayenne et tabasco s'y prêtent à merveille, tandis que des lanières de paprika et de concombres au vinaigre viendront ajouter la dernière touche. A servir avec du riz, avec de la polenta ou même des rösti. L'alternative idéale au Stroganoff original!

#### GRANDV Seitan mariné belle jardinière

La première création de notre nouvelle ligne antipasto. A picorer comme apéritif, coupé en petits morceaux pour agrémenter la salade, etc. Idéal comme en-cas. Un délice!

Composition: Le plat est fait de légumes marinés relevés tels que céleri, oignons, carottes, choux fleur, et de cubes de seitan rôtis, le tout rehaussé d'herbes de provence : basilic, thym etc.

#### GRANDV Spezzatino di seitan alla nonna

«Con tutte le saporì della cucina italiana», de petits morceaux de seitan, une sauce tomate succulente et beaucoup d'herbes fraîches. Il s'agit d'un produit à double emploi : utilisé comme met complet ou comme sauce « al sugo », il s'accorde à merveille à toutes les sortes de pasta. Vous pouvez également en napper vos premières asperges, les saupoudrer ensuite de parmesan et gratiner le tout pendant 12 minutes au four préchauffé – et vous avez un repas complet avec le «Buon gusto della cucina italiana».

## Commande de Produits GrandV



Quantité	No art.	Article	Unité	Contenu	Prix en CHF	Total
_____	0001	Terrine «Grandhotel»	Terrine 1/1	500 gr	CHF 24.50	_____
_____	0002	Terrine «Grandhotel»	Terrine 1/2	250 gr	CHF 15.80	_____
_____	0003	«Rillettes» Gourmet-Party	Verre	200 gr	CHF 10.80	_____
_____	0004	Crème gourmande «Basilico»	Verre	200 gr	CHF 10.50	_____
_____	0005	Crème gourmande «Pomodori»	Verre	200 gr	CHF 12.30	_____
_____	0006	Crème gourmande «Forestière»	Verre	200 gr	CHF 13.30	_____
_____	1001	«Traditionnelle» Emincé	Verre	200 gr	CHF 8.70	_____
_____	1005	«Traditionnelle» Emincé-	Verre	400 gr	CHF 13.20	_____
_____	1002	«Saveur d'Asie» Emincé	Verre	200 gr	CHF 7.90	_____
_____	1006	«Saveur d'Asie» Emincé	Verre	400 gr	CHF 11.00	_____
_____	1003	«Célestine Bombay» Emincé	Verre	200 gr	CHF 9.30	_____
_____	1007	«Célestine Bombay» Emincé	Verre	400 gr	CHF 14.60	_____
_____	1004	Stroganoff	Verre	200 gr	CHF 9.60	_____
_____	1008	Stroganoff	Verre	400 gr	CHF 14.80	_____
_____	1010	Seitan belle jardinière	Verre	200 gr	CHF 8.80	_____
_____	1009	Seitan belle jardinière	Verre	400 gr	CHF 13.20	_____
_____	1011	Spezzatino alla nonna	Verre	200 gr	CHF 8.50	_____
_____	1012	Spezzatino alla nonna	Verre	400 gr	CHF 13.00	_____
_____	1013	Hachi «Maison»	Verre	200 gr	CHF 9.10	_____
_____	2003	Nouilles tournées bio	Sachet	500 gr	CHF 6.10	_____
_____	5001	Chutney de manque - de pêche - d'abricot	Cart. à 3 verres	100 gr	CHF 19.50	_____
_____	5002	Chutney de pêche	Verre	100 gr	CHF 7.20	_____
_____	5003	Chutney de mangue	Verre	100 gr	CHF 7.80	_____
_____	5004	Chutney d'abricot	Verre	100 gr	CHF 7.00	_____
_____	7001	Corbeille cadeaux  (1x Rillettes Gourmet-Party, 1x Chutney, 1x Seitan Traditionnelle, 1x Spezzatino alla nonna, 1x 500 gr Terrine, nouilles bio)	Corbeille		CHF 60.00	_____
		Port et emballage écologique			<b>Total</b>	_____

Nom/Prenom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postale, lieu: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Talon de commande, à envoyer à la Fondation Franz Weber, «Grand V», case postale, 1820 Montreux, Fax 021 964 57 36

Fini à l'expédition dans les trois jours ouvrables



# GISSBACH

## Le Grandhotel Giessbach un hôtel qui sommeille en hiver?

Pas tout à fait - De petits salons intimes et feutrés ainsi qu'une cuisine de tout premier ordre vous attendent au beau milieu d'un paysage hivernal féérique. Une expérience unique et séduisante dans la chaleureuse atmosphère de Giessbach. Que cela soit pour une fête de famille, d'anniversaire, d'entreprise ou un dîner de Noël, l'équipe de Giessbach est à votre disposition sur réservation.

Exclusivité: possibilité de passer la nuit à Giessbach (à partir de 20 personnes).

Demandez notre documentation "Giessbach en hiver"! Appelez-nous simplement au: 033 952 25 25. Nous nous ferons un plaisir de vous informer en détail sur votre séjour romantique au pays des merveilles en hiver.



*Sur toutes les cimes  
Ce n'est que repos.  
Au sommet des arbres  
A peine sens-tu  
Le moindre souffle...*

*Johann Wolfgang von Goethe*

**Voici ce que nous nous souhaitons dans une centaine d'année encore.  
Pas de bruit d'avions de combat en temps de paix dans l'Oberland Bernois!**



Grandhotel Giessbach 3855 Brienz Tel. +41 (0)33 952 25 25 Fax +41 (0)33 952 25 30  
[www.giessbach.ch](http://www.giessbach.ch) [grandhotel@giessbach.ch](mailto:grandhotel@giessbach.ch)